Nations Unies A/77/7/Add.4

Assemblée générale

Distr. générale
19 août 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 139 de l'ordre du jour provisoire*
Projet de budget-programme pour 2023

Projet de budget-programme pour 2023

Titre II
Affaires politiques

Chapitre 3
Affaires politiques

Missions politiques spéciales

Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Cinquième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2023

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses pour 2023 relatives aux missions politiques spéciales classées dans le groupe thématique III (bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions) (A/77/6 (Sect. 3)/Add.4). À cette occasion, il a eu communication de renseignements supplémentaires et d'éclaircissements, les réponses écrites datant du 9 août 2022.

2. Dans le premier additif au chapitre 3 (Affaires politiques) de son rapport sur le projet de budget-programme pour 2023 (A/77/6 (Sect. 3)/Add.1), le Secrétaire général donne un aperçu général des ressources demandées pour 2023 au titre de 38 missions politiques spéciales et des questions intéressant ces missions en général. Des renseignements détaillés sur chaque mission politique spéciale sont donnés dans cinq

* A/77/150.

22-12963 (F) 190922 260922

Merci de recycler

autres additifs[1], qui sont consacrés aux besoins propres aux groupes thématiques I à III, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

3. Les ressources demandées au titre du Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar (groupe thématique I), dont le mandat a été arrêté par l'Assemblée générale, sont englobées dans le montant total des ressources demandées pour l'ensemble des missions politiques spéciales dans le rapport du Secrétaire général consacré au groupe thématique I, et le mandat du Bureau sera porté à l'attention de l'Assemblée conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de celle-ci.

4. Le Comité consultatif examine les questions concernant les missions politiques spéciales en général dans son rapport principal (A/77/7/Add.1), tandis que ses observations et recommandations sur les prévisions budgétaires relatives aux groupes thématiques I à III ainsi qu'à la MANUA et à la MANUI sont regroupées dans d'autres rapports[2].

II. Exécution du budget en 2021 et 2022 et ressources nécessaires pour 2023

5. Le tableau 1 met en regard le montant des ressources à prévoir pour 2023 au titre des 11 missions politiques spéciales classées dans le groupe thématique III, les crédits approuvés pour 2022 et les dépenses engagées en 2021.

Tableau 1
Récapitulatif des ressources nécessaires pour les missions classées dans le groupe thématique III
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021		*2022*		*2023*		*Variation*
	Crédits ouverts	*Dépenses effectives*	*Crédits ouverts*	*Janvier-juin : dépenses effectives*	*Montant total nécessaire*	*Dépenses non renouvelables*	*2023-2022 : augmentation/ (diminution)*
Mission	*(1)*	*(2)*	*(3)*	*(4)*	*(5)*	*(6)*	*(7) = (5) − (3)*
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	13 950,0	13 608,4	14 658,6	6 816,0	14 835,2	–	176,6
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	103 438,1	94 682,2	98 507,2	60 749,7	97 045,5	–	(1 461,7)
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	2 865,0	3 016,9	2 894,2	1 587,0	3 292,7	–	398,5
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3 638,4	3 378,3	3 525,0	1 677,6	3 781,3	–	256,3
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	9 698,6	8 652,8	9 558,4	5 135,0	10 200,1	–	641,7
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	7 901,7	7 285,4	8 530,1	3 836,1	9 074,1	119,3	544,0
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	69 244,1	69 131,0	69 262,0	50 589,6	88 432,2	455,0	19 170,2

[1] A/77/6 (Sect. 3)/Add.2, A/77/6 (Sect. 3)/Add.3, A/77/6 (Sect. 3)/Add.4, A/77/6 (Sect. 3)/Add.5 et A/77/6 (Sect. 3)/Add.6.
[2] A/77/7/Add.2, A/77/7/Add.3, A/77/7/Add.4, A/77/7/Add.5 et A/77/7/Add.6.

	2021		2022		2023		Variation
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Janvier-juin : dépenses effectives	Montant total nécessaire	Dépenses non renouvelables	2023-2022 : augmentation/ (diminution)
Mission	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (5) − (3)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	62 942,5	56 030,5	66 800,6	36 136,6	67 454,7	–	654,1
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	48 569,2	24 944,5	42 292,0	16 047,0	37 193,0	200,0	(5 099,0)
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	19 271,6	20 615,9	21 841,3	11 232,5	22 342,5	210,0	501,2
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	34 070,4	30 362,6	56 319,6	30 189,8	66 562,1	750,0	1 242,5
Total	**375 589,6**	**331 708,5**	**394 189,0**	**223 997,0**	**420 213,4**	**1 734,3**	**26 024,4**

6. Le montant des ressources à prévoir au titre des missions classées dans le groupe III s'élève à 420 213 400 dollars (déduction faite des contributions du personnel), ce qui représente une augmentation de 26 024 400 dollars (6,6 %), par rapport aux crédits ouverts pour 2022. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu des informations complémentaires sur les dépenses relatives au groupe thématique III pour 2021 et 2022, présentées dans le tableau 1. Le montant total des dépenses s'est élevé à 331 708 500 dollars en 2021, ce qui représente une sous-utilisation de 43 881 100 dollars (11,7 %), par rapport aux crédits ouverts (375 589 600 dollars). Les dépenses engagées au 30 juin 2022 s'élevaient à 223 997 000 dollars, tandis que les crédits ouverts pour 2022 se chiffraient à 394 189 000 dollars, soit un taux d'utilisation de 56,8 %. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale des informations actualisées sur les dépenses engagées en 2022, lorsque celle-ci examinera le présent rapport**.

A. Observations et recommandations concernant le personnel

1. Militaires et personnel de police

7. Les ressources demandées pour 2023 au titre des militaires et du personnel de police pour les 11 missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III s'élèvent à 31 640 100 dollars, ce qui représente une diminution de 753 000 dollars (2,3 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2022 (32 393 100 dollars). La variation s'explique principalement par une réduction des ressources demandées de 906 000 dollars pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, de 36 500 dollars pour le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et de 33 100 dollars pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), partiellement contrebalancée par une augmentation de 134 600 dollars au titre de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et de 84 600 dollars au titre de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) (A/77/6 (Sect. 3)/Add.4, tableaux 4, 37, 44, 56 et 63).

8. **Le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les militaires et le personnel de police des missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III pour 2023 soient approuvées.**

2. Personnel civil

9. Le Comité consultatif s'est fait communiquer un tableau des effectifs approuvés pour 2022 et des effectifs proposés pour 2023 pour les missions classées dans le groupe thématique III (voir le tableau 2).

Tableau 2
Groupe thématique III : effectifs nécessaires

	Nombre d'emplois								
Mission	*Approuvés pour 2022*	*Vacants au 30 juin 2022*	*Demandés pour 2023*	*Nouveaux*	*Supprimés*	*Transformés*	*Reclassés ou déclassés*	*Réaffectés*	*Transférés*
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	75 (1 SGA, 1 SSG, 2 D-1, 9 P-5, 14 P-4, 10 P-3, 1 P-2, 6 SM, 9 AN et 22 AL)	7 (1 P-5, 2 P-3, 1 AN et 3 AL)	75 (1 SGA, 1 SSG, 2 D-1, 9 P-5, 14 P-4, 10 P-3, 1 P-2, 6 SM, 9 AN et 22 AL)	–	–	–	–	–	–
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	334 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 8 D-1, 30 P-5, 50 P-4, 37 P-3, 57 SM, 85 AN, 45 AL et 18 VNU)	56 (2 D-1, 6 P-5, 5 P-4, 8 P-3, 10 SM, 12 AN et 13 AL)	339 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 8 D-1, 30 P-5, 51 P-4, 38 P-3, 1 P-2, 57 SM, 86 AN, 45 AL et 19 VNU)	5 (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 AN et 1 VNU)	–	–	–	–	–
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	30 (1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 SM, 4 AN et 18 AL)	1 SM	30 (1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 SM, 4 AN et 18 AL)	–	–	–	–	–	–
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	11 (2 P-5, 6 P-4, 1 SM et 2 AL)	–	11 (2 P-5, 6 P-4, 1 SM et 2 AL)	–	–	–	–	–	–
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	82 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 1 P-3, 7 SM, 5 AN et 58 AL)	2 (1 SM et 4 AL)	82 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 1 P-3, 6 SM, 5 AN et 60 AL)	1 (1 AL)	–	1 (de SM à AL)	–	–	–
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	48 (1 SGA, 2 D-1, 5 P-5, 12 P-4, 6 P-3, 7 SM, 4 AN et 11 AL)	8 (1 SGA, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3 et 1 AN)	50 (1 SGA, 2 D-1, 5 P-5, 12 P-4, 6 P-3, 7 SM, 4 AN, 12 AL et 1 VNU)	2 (1 AL et 1 VNU)	–	–	–	–	–

Mission	Nombre d'emplois								
	Approuvés pour 2022	*Vacants au 30 juin 2022*	*Demandés pour 2023*	*Nouveaux*	*Supprimés*	*Transformés*	*Reclassés ou déclassés*	*Réaffectés*	*Transférés*
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	410 (1 SGA, 2 SSG, 8 D-1, 17 P-5, 42 P-4, 44 P-3, 2 P-2, 154 SM, 1 G(AC), 15 AN, 118 AL et 6 VNU)	173 (1 SSG, 2 D-1, 6 P-5, 17 P-4, 25 P-3 1 P-2, 54 SM, 7 AN et 59 AL)	417 (1 SGA, 2 SSG, 7 D-1, 20 P-5, 42 P-4, 48 P-3, 2 P-2, 154 SM, 1 G(AC), 16 AN, 118 AL et 6 VNU)	8 (2 P-5, 1 P-4, 4 P-3 et 1 AN)	1 (1 D-1)	–	1 (de P-4 à P-5)	1 AL	2 (1 P-5 et 1 P-4)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	495 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 23 P-5, 38 P-4, 54 P-3, 1 P-2, 44 SM, 1 G(AC), 95 AN, 88 AL et 141 VNU)	89 (1 D-2, 3 D-1, 3 P-5, 9 P-4, 15 P-3, 5 SM, 29 AN et 24 AL)	495 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 25 P-5, 38 P-4, 54 P-3, 1 P-2, 44 SM, 1 G(AC), 95 AN, 88 AL et 141 VNU)	1 (1 AL)	1 (1 AL)	–	2 (de D-1 à P-5)	3 (2 P-3, 1 SM)	6 (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 2 AN et 1 AL)
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	162 (1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 11 P-4, 19 P-3, 1 P-2, 33 SM, 9 AN et 80 AL)	61 (1 D-2, 3 P-5, 5 P-4, 12 P-3, 9 SM, 6 AN et 25 AL)	165 (1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 11 P-4, 19 P-3, 1 P-2, 34 SM, 9 AN et 82 AL)	3 (1 SM et 2 AL)	–	–	–	2 (2 SM)	1 AL
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	110 (1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 8 P-5, 19 P-4, 11 P-3, 1 P-2, 17 SM, 2 G(AC), 17 AN et 28 AL)	16 (1 D-1, 1 P-5, 4 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 SM, 2 AN et 5 AL)	110 (1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 8 P-5, 19 P-4, 11 P-3, 1 P-2, 17 SM, 2 G(AC), 17 AN et 28 AL)	–	–	–	–	–	–
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	355 (1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 5 D-1, 20 P-5, 40 P-4, 37 P-3, 2 P-2, 68 SM, 1 G(AC), 57 AN, 109 AL 12 VNU)	154 (7 P-5, 17 P-4, 12 P-3, 1 P-2, 12 SM, 38 AN et 67 AL)	356 (1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 5 D-1, 21 P-5, 40 P-4, 37 P-3, 2 P-2, 68 SM, 1 G(AC), 57 AN, 109 AL et 12 VNU)	1 P-5	–	–	–	11 (3 SM, 1 AN et 7 AL)	11 (2 P-3, 3 SM, 2 AN, 3 AL et 1 VNU)

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

10. Au total, le Secrétaire général propose 2 131 emplois de temporaire en 2023 pour les 11 missions relevant du groupe thématique III, ce qui représente une augmentation nette de 19 emplois par rapport à 2022 (2 112 emplois approuvés). Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs pour 2023 concernent la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), le Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), la MANUL, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et la MINUATS, ainsi que le maintien des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) à l'UNOWAS, à la MANUSOM, à la MINUAAH, au BINUH et à la MINUATS. Aucun changement n'est proposé pour le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale ni pour l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria.

Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie

11. Les ressources demandées pour 2023 pour la MANUSOM permettraient de financer 189 emplois de temporaire soumis à recrutement international (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 8 D-1, 30 P-5, 51 P-4, 38 P-3, 1 P-2 et 57 SM), 131 emplois de temporaire soumis à recrutement national (86 AN et 45 AL), 19 postes de Volontaires des Nations Unies et 23 postes de membres du personnel fourni par des gouvernements, et notamment de créer les cinq emplois de temporaire suivants : a) un emploi de spécialiste des questions d'environnement (P-4) à Mogadiscio, au Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) des opérations humanitaires) ; b) un emploi de spécialiste de la gestion de programme (P-3) à Mogadiscio, au Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) des opérations humanitaires) ; c) un emploi de spécialiste de l'évaluation (adjoint(e) de 1re classe) (P-2) à Mogadiscio, au Bureau du (de la) Chef de cabinet ; d) un emploi de coordonnateur(trice) adjointe de 1re classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Beledweyne, dans le Groupe chargé du relèvement local et de l'extension de l'autorité et de la responsabilité de l'État ; e) un emploi de spécialiste des questions de genre (Volontaire des Nations Unies) à Mogadiscio, au Bureau intégré chargé de la problématique femmes-hommes. Il est également proposé de modifier le rattachement hiérarchique des bureaux locaux et des bureaux de liaison, qui rendraient compte au (à la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général par l'intermédiaire du (de la) Chef de cabinet (A/77/6 (Sect. 3)/Add.4, par. 71 et 72).

12. En ce qui concerne l'emploi de spécialiste des questions d'environnement (P-4) demandé, le Secrétaire général indique que la personne titulaire serait principalement chargée d'exécuter la composante environnementale du mandat de la MANUSOM, comme le prévoit le paragraphe 15 de la résolution 2592 (2021) du Conseil de sécurité, en collaboration étroite avec le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et l'équipe de pays des Nations Unies, notamment en fournissant une analyse actualisée sur les causes et des conséquences environnementales du conflit et de l'insécurité, ainsi que des évaluations des risques et des stratégies de gestion de ces risques [ibid., par. 71 a)]. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que cet emploi serait essentiel pour que les aspects écologiques soient pris en compte dans la conception des projets et des programmes des Nations Unies, pour veiller à la durabilité environnementale, et pour tenir le Conseil informé dans les rapports que le Secrétaire général est tenu de présenté. En Somalie, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) travaillent sur des questions relatives à l'environnement et aux changements climatiques, et l'emploi demandé pour la MANUSOM permettrait de réaliser les estimations des risques prescrites et d'élaborer les mesures d'atténuation des risques destinées explicitement à éclairer l'élaboration des programmes des Nations Unies. Le Comité a également été informé que le PNUE avait fourni des ressources à la Mission par un détachement, qui avait pris fin le 30 juin 2022.

13. **Le Comité consultatif note que la personne titulaire de cet emploi exercerait des fonctions liées à l'élaboration des programmes des Nations Unies, plus larges que des fonctions propres à une mission. Il prend note également des activités du PNUD, du PNUE et de l'OIM sur les questions environnementales en Somalie. Il recommande donc qu'à ce stade, l'emploi créé soit un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) (P-4).**

14. En ce qui concerne l'emploi de spécialiste de la gestion de programme (P-3) demandé, il est précisé dans le rapport que la personne titulaire serait chargée de donner des conseils aux hauts responsables de la Mission sur l'inclusion des jeunes et leur participation, que ce soit dans la vie politique ou dans les activités de réduction des conflits ou de consolidation de la paix, et d'assurer la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies en ce qui concerne les jeunes [ibid., par. 71 b)]. S'étant renseigné, le Comité consultatif a appris qu'il n'existait pas en Somalie d'entité spécialisée des Nations Unies ayant un mandat portant spécifiquement sur la jeunesse, bien que les organismes, fonds et programmes s'efforcent de tenir compte également des perspectives des jeunes dans leurs programmes. **Notant que les fonctions envisagées visent à inclure les jeunes en Somalie et à dialoguer avec eux, le Comité consultatif recommande que l'emploi créé soit un emploi d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national afin de garantir une mobilisation locale plus efficace**.

15. En ce qui concerne l'emploi de spécialiste de l'évaluation (adjoint(e) de 1re classe) (P-2) demandé, le Secrétaire général indique que la personne titulaire serait libre de se consacrer exclusivement à l'organisation d'auto-évaluations annuelles et que la Mission pourrait utiliser ces auto-évaluations pour cerner les problèmes intersectoriels et analyser les conclusions pour en tirer des enseignements, afin de continuer d'améliorer son organisation et de tenir les engagements pris en matière de gestion du changement, conformément aux orientations définies par le Secrétaire général [ibid., par. 71 c)]. En réponse à ses questions, il a été précisé au Comité consultatif que la personne titulaire de l'emploi dirigerait, coordonnerait ou faciliterait les évaluations de la Mission et les études sur les enseignements tirés, mènerait des recherches et des analyses fondées sur les données qualitatives et quantitatives ayant servi aux évaluations, repérerait les faiblesses des procédures de contrôle interne et des mécanismes d'application du principe de responsabilité de la MANUSOM, recommanderait des audits externes et rédigerait des rapports d'évaluation et des recommandations. **Si le Comité consultatif estime que l'évaluation constitue une fonction importante pour garantir le contrôle interne et l'application du principe de responsabilité, il constate les capacités existantes du Bureau du (de la) Chef de cabinet à des niveaux de responsabilité plus élevés (1 D-1, 2 P-4, 2 P-3 et 2 SM) et recommande que cet emploi ne soit pas créé à ce stade**. Le Comité examine plus avant cette question dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1).

16. En ce qui concerne l'emploi de spécialiste des questions de genre (Volontaire des Nations Unies) demandé, il est indiqué dans le rapport que la personne titulaire aiderait à faire face à la charge de travail accrue du Bureau intégré chargé de la problématique femmes-hommes liée aux objectifs stratégiques de la MANUSOM

relatifs aux priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et à la mise en œuvre des initiatives internes à l'ONU en matière de prise en compte des questions de genre et de parité. Elle serait chargée de se coordonner étroitement avec les spécialistes des questions de genre (adjoints de 1re classe) recrutés sur le plan national en poste sur le terrain, afin de rendre plus efficace l'action de la MANUSOM au niveau des États [ibid., par. 71 e)]. En réponse à ses questions, il a été précisé au Comité consultatif que cet emploi contribuerait au renforcement des capacités dans les domaines de la médiation tenant compte des questions de genre, du règlement des conflits, de la réconciliation et des élections et contribuerait aux efforts destinés à faciliter la participation de représentantes de la société civile au niveau fédéral et au niveau des États. **Compte tenu de l'orientation nationale de l'emploi et de la coordination sur le terrain avec les spécialistes des questions de genre (adjoint(e)s de 1re classe) recrutés sur le plan national, le Comité consultatif est d'avis qu'un(e) administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national serait plus efficace, et recommande donc que l'emploi créé soit un poste de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national**.

17. Il est également proposé de maintenir un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) de Chef (gestion de programme) (D-1) au Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Groupe de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité) afin de superviser la composante lutte antimines de la MANUSOM (ibid., par. 73). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que le montant de 75 346 dollars avait été conservé dans le budget 2022 à la rubrique « Fournitures, services et matériel divers – services de détection des mines et de déminage » pour couvrir le coût de cet emploi dans le cadre du contrat conclu avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets jusqu'au passage à un contrat avec le Secrétariat, après quoi aucun montant n'a été versé au Bureau des services d'appui aux projets au titre de cet emploi.

Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban

18. Le montant des ressources demandées pour 2023 pour le Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban permettrait de financer 18 emplois de temporaire soumis à recrutement international (1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 1 P-3 et 6 SM) et 65 emplois de temporaire soumis à recrutement national (5 AN et 60 AL), dont un emploi d'assistant(e) d'information [agent(e) local(e)] qui serait créé et un emploi d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile) qui serait transformé en emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)] (ibid., par. 150).

19. En ce qui concerne l'emploi d'assistant(e) administratif(ve) qui serait transformé d'emploi d'agent(e) du Service mobile en emploi d'agent(e) local(e), le Comité consultatif s'est fait préciser que la personne titulaire était chargée de toute une gamme de fonctions d'appui administratif pour la Section de la sécurité, notamment de la rédaction de la correspondance et d'autres communications, de la tenue des calendriers et des emplois du temps et du suivi de tout changement apporté, et qu'elle était également censée s'acquitter de diverses fonctions liées aux ressources humaines, au budget, aux finances et à la coordination pour la Section.

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

20. Il est précisé que les ressources demandées pour 2023 pour le BRENUAC permettraient de financer la reconduction de 33 emplois de temporaire soumis à recrutement international (1 SGA, 2 D-1, 5 P-5, 12 P-4, 6 P-3 et 7 SM) et de 15 emplois de temporaire soumis à recrutement national (4 AN et 11 AL), ainsi que

de créer 1 emploi d'agent(e) local(e) et 1 poste de Volontaire des Nations Unies (ibid., par. 176).

21. En ce qui concerne l'emploi demandé d'assistant(e) au budget et aux finances (Volontaire des Nations Unies), le Comité consultatif a été informé, après avoir demandé des précisions, que le Groupe des finances et du budget disposait d'un(e) fonctionnaire recruté(e) sur le plan international de la classe P-3, d'un(e) administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et d'un(e) agent(e) local(e) pour répondre aux besoins annuels en matière d'élaboration de projets de budget et de gestion globale des ressources financières de la Mission. Le poste proposé permettrait au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission et au Groupe des finances et du budget de fonctionner de manière plus efficace et efficiente. **Compte tenu des fonctions d'appui liées à l'emploi demandé et de la dotation actuelle du Groupe des finances et du budget en personnel recruté sur les plans international et national, le Comité consultatif recommande que l'emploi créé soit un poste de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national**.

Mission d'appui des Nations Unies en Libye

22. Le Secrétaire général indique que les effectifs prévus pour la MANUL pour 2023 incluent : a) la suppression d'un emploi [1 conseiller(ère) militaire (D-1)] ; b) la création de huit emplois [1 économiste hors classe (P-5) ; 1 spécialiste hors classe des questions politiques (P-5) ; 1 traducteur(trice), arabe (P-3) ; 1 spécialiste des questions politiques (P-4) ; 1 spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, (P-3) ; 1 spécialiste des questions de genre (P-3) ; 1 spécialiste de l'information (P-3) ; 1 médecin (AN)] ; c) la réaffectation d'un emploi (1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (AL) à Tripoli qui deviendrait un emploi de technicien(ne) de laboratoire (AL) dans le Groupe médical) ; d) le reclassement d'un emploi (Chef du Service technique, de P-4 à P-5) ; e) le transfert de deux emplois (le (la) Chef adjoint(e) de l'appui à la mission (P-5), de Tunis à Tripoli, et le (la) spécialiste de la planification des missions (P-4), du Bureau du (de la) Chef de cabinet au nouveau Groupe de la planification de la mission) (ibid., par. 212).

23. De plus, en application des recommandations de l'examen stratégique indépendant, qui ont été approuvées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2629 (2022) et préconisent de rendre à la MANUL sa configuration antérieure, à savoir un(e) représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général, aidé(e) d'un(e) représentant(e) spécial adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques) et d'un(e) représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général qui sera également investi(e) des fonctions de coordonnateur(trice) résident(e) et de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire, il est proposé de modifier les titres des trois emplois de temporaire suivants : a) « Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général [Secrétaire général(e) adjoint(e)] » deviendrait « Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général [Secrétaire général(e) adjoint(e)] » ; b) « Coordonnateur(trice) de la Mission [Sous-Secrétaire général(e)] » deviendrait « Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général chargé(e) des affaires politiques [Sous-Secrétaire général(e)] » ; c) « Sous-Secrétaire général(e) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) » deviendrait « Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) ». Il est également proposé de modifier en conséquence les noms des bureaux concernés et de procéder au transfert d'un certain nombre de sections entre bureaux (ibid., par. 212).

24. Au paragraphe 210 de son rapport, le Secrétaire général indique que, dans sa résolution 76/246 B, l'Assemblée l'a autorisé à engager des dépenses d'un montant maximum de 17 945 500 dollars, notamment afin de créer 99 emplois de temporaire

(1 SSG, 1 D-1, 3 P-5, 10 P-4, 14 P-3, 35 SM, 1 AN et 34 AL). À sa demande de précisions, il a été répondu au Comité consultatif que, sur ces 99 empois, cinq étaient pourvus, ce qui laisse 94 emplois vacants. **Le Comité consultatif note que seuls cinq des 99 emplois sont pourvus et compte que des informations actualisées sur les recrutements seront communiquées à l'Assemblée générale au moment de l'examen du présent rapport**.

25. Le Secrétaire général indique dans son rapport que le (la) spécialiste hors classe des questions politiques (P-5) assurerait les fonctions de Chef de cabinet adjoint(e) à Tripoli, afin de renforcer la capacité du Bureau du (de la) Chef de cabinet d'orienter et de superviser comme il se doit l'ensemble des processus de responsabilité et de gestion qui lui sont confiés, ainsi que de faciliter la coordination des efforts de la Mission, de façon à garantir la cohérence globale de celle-ci, compte tenu de la complexité croissante du mandat de la MANUL et des recommandations issues de l'examen stratégique indépendant, ainsi que de l'élargissement de la présence de la Mission du fait de la mise en place de la composante chargée de la surveillance du cessez-le-feu à Syrte [ibid., par. 212 g)].

26. En réponse à ses questions, il a été précisé au Comité consultatif que la personne titulaire de l'emploi aiderait le (la) Chef de cabinet à suivre l'exécution du mandat et à recommander les ajustements nécessaires pour que celui-ci soit mené à bien, et à veiller à la mise en place de mécanismes et de processus intégrés permettant son exécution intégrée, notamment par un partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies. En outre, la personne titulaire serait chargée de liaison pour toutes les questions sensibles relatives au personnel et à la gestion, superviserait les procédures de sélection du personnel d'encadrement et contribuerait à conseiller les hauts responsables sur les questions de protocole.

27. Le Comité consultatif note que, par ailleurs, un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) est prévu pour faciliter les processus constitutionnels libyens en offrant un appui et des conseils techniques aux interlocuteurs libyens et à la Mission, notamment en concourant aux consultations politiques sur les questions constitutionnelles [ibid., par. 212 i)].

28. **Compte tenu des capacités dont dispose la Mission en ce qui concerne les questions politiques, en comptant l'emploi demandé de spécialiste des questions politiques (P-4) destiné à faciliter les processus constitutionnels libyens, et compte tenu du nombre élevé d'emplois vacants à la Mission, le Comité consultatif recommande que l'emploi de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5) ne soit pas créé.**

29. En ce qui concerne l'emploi demandé de spécialiste des questions de genre (P-3), le Secrétaire général indique que la personne titulaire faciliterait les activités menées par le Groupe consultatif sur les questions de genre pour aider le Gouvernement à assurer la participation pleine et effective des femmes à la transition politique, aux efforts de réconciliation, au secteur de la sécurité et aux institutions nationales, et à veiller à ce qu'elles assument de hautes responsabilités dans ces domaines [ibid., par. 212 k)]. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la personne titulaire de l'emploi aurait un rôle d'attaché(e) de liaison avec les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile, auxquelles elle fournirait une assistance technique et des services de développement des capacités en matière de promotion de l'égalité des genres et dans des domaines thématiques pertinents basés sur les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. **Étant donné que les fonctions proposées sont axées sur l'assistance au Gouvernement, aux institutions nationales et à la société civile, le Comité consultatif recommande que l'emploi créé soit plutôt un emploi d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national**.

30. En ce qui concerne l'emploi de spécialiste de l'information (P-3) demandé, il est indiqué que la personne titulaire renforcerait les activités de communication stratégique de la Mission, conformément aux recommandations issues de l'examen stratégique indépendant, afin de produire des messages clairs et convaincants présentant la vision de la MANUL à l'appui du renforcement du dialogue politique et des efforts de médiation [ibid., par. 212 l)]. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que l'une des principales responsabilités incombant à la personne titulaire serait d'appuyer le développement de la stratégie de communication de la Mission, et ainsi les efforts des hauts responsables en matière de bons offices et de dialogue politique, notamment leurs activités de médiation politiquement sensibles. **Compte tenu des effectifs actuels de la Section de l'information et de la communication, déjà dotée de sept emplois de temporaire, et du nombre élevé de postes vacants à la Mission, le Comité recommande que l'emploi de spécialiste de l'information (P-3) ne soit pas créé**.

31. En ce qui concerne le reclassement de P-4 à P-5 de l'emploi de Chef du Service technique, le Secrétaire général indique que la personne titulaire renforcerait la logistique et la prestation de services et en redéfinirait les priorités, compte tenu de l'élargissement des responsabilités et des obligations liées à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services. La personne titulaire superviserait la Section de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services, qui sera chargée de gérer et de coordonner les flux de marchandises et de services ainsi que d'assurer les principaux services de soutien logistique pour toutes les composantes de la mission et d'autres clients. Le reclassement proposé vise à faire en sorte que la classe de la fonction soit en adéquation avec l'étendue et le contenu des responsabilités et permettra également de donner au (à la) Chef de la Section de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services un grade équivalent à ceux octroyés aux titulaires de postes similaires dans d'autres missions de taille, de complexité et de mandat comparables [ibid., par. 212 o)]. **Compte tenu des fonctions envisagées pour l'emploi de classe P-5 et des classes des emplois existants dans les groupes constitutifs, le Comité consultatif n'est pas entièrement convaincu que le reclassement soit justifié et recommande qu'il n'y soit pas procédé**.

Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

32. Le montant des ressources demandées pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour 2023 permettrait de financer 171 emplois de temporaire soumis à recrutement international (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 25 P-5, 38 P-4, 54 P-3, 1 P-2, 44 SM et 1 G), 183 emplois de temporaire soumis à recrutement national (95 AN et 88 AL) et 141 postes de Volontaires des Nations Unies. Il est proposé d'apporter plusieurs changements à l'organisation des effectifs pour 2023, notamment la réorganisation et le changement de nom des unités administratives et les suppression, création, déclassements, réaffectations et transferts d'emploi suivants : a) suppression d'un emploi de temporaire [assistant(e) au soutien logistique (AL)] ; b) création d'un emploi de temporaire (assistant(e) aux finances (AL) au Bureau d'appui commun de Koweït) ; c) déclassement d'un emploi de temporaire [conseiller(ère) militaire principal(e) (D-1) en conseiller(ère) militaire hors classe (P-5)] ; d) déclassement et transfert d'un emploi de temporaire (un emploi d'administrateur(trice) général(e) chargé(e) de la coordination (D-1), qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) hors classe (P-5), et qui serait transféré du Bureau de la coordination sur le terrain au Bureau des affaires politiques, dont le ou la titulaire assumerait les fonctions de chef du Bureau, à Cali) ; e) réaffectation de trois emplois de temporaire [1 emploi d'assistant(e) au budget et aux finances (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) principal(e) (SM) ; 1 emploi de spécialiste de la planification des acquisitions (P-3) qui deviendrait un emploi de responsable de la gestion

centralisée des stocks (P-3) ; 1 emploi d'agent(e) de liaison (P-3) qui deviendrait un emploi d'analyste des informations sur la sécurité (P-3)] ; f) réaffectation et transfert de cinq emplois de temporaire (un emploi d'agent(e) de liaison (P-3), qui deviendrait un emploi de spécialiste de la déontologie et de la discipline (P-3) et qui serait transféré du Bureau régional de Valledupar à l'Équipe déontologie et discipline ; un emploi d'attaché(e) de liaison adjoint(e) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendrait un emploi de fonctionnaire des transports (adjoint(e) de 1re classe) et qui serait transféré de la Division de la vérification au Groupe des transports ; un emploi de logisticien(ne) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendrait un emploi de conseiller(ère) du personnel et qui serait transféré du Groupe des opérations logistiques au Groupe du soutien psychosocial ; un emploi d'analyste de sécurité adjoint(e) (P-2), qui deviendrait un emploi de formateur(trice) adjoint(e) et qui serait transféré de la Section de la sécurité à l'Équipe de la formation ; un emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) à la formation et qui serait transféré du Bureau régional de Florencia à l'Équipe de la formation) ; g) transfert d'un emploi de spécialiste des politiques et des meilleures pratiques (P-4) du Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général au Bureau du (de la) Chef de cabinet (ibid., par. 240).

33. En ce qui concerne l'emploi d'assistant(e) aux finances (AL) qu'il est proposé de créer au Bureau d'appui commun de Koweït, le Secrétaire général indique qu'il permettrait d'apporter un soutien financier en vue du traitement des bourses d'études et des états de paie du personnel recruté sur le plan national et des observateurs militaires dans le cadre des mesures prises par le Secrétariat pour ajuster les sources de financement du Bureau d'appui afin de mieux répondre à sa charge de travail et à la clientèle qu'il dessert. Ces changements visent à atteindre une répartition plus équilibrée des effectifs du Bureau d'appui entre les missions politiques spéciales. Il est proposé de supprimer six emplois à la MANUA et à la MANUI et d'en créer six dans quatre autres missions politiques spéciales, dont la Mission de vérification [ibid., par. 240 w)]. **Le Comité consultatif réaffirme que le Bureau d'appui commun de Koweït n'est pas un centre de services partagés approuvé par l'Assemblée générale. Il rappelle que, conformément à la résolution 70/248 A de l'Assemblée générale, tout changement apporté au dispositif actuel et futur de prestation de services doit recevoir l'approbation de l'Assemblée (A/76/7/Add.1, par. 62). Le Comité recommande donc que l'emploi d'assistant(e) aux finances (AL) au Bureau d'appui commun de Koweït ne soit pas créé**. On trouvera dans le rapport principal du Comité sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1) des observations supplémentaires au sujet du Bureau d'appui commun de Koweït.

34. En ce qui concerne les réaffectations proposées, le Secrétaire général indique que la réaffectation d'un emploi d'assistant(e) au budget et aux finances (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) principal(e) (SM) au Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général contribuerait à l'administration et à la logistique générales du Bureau. La réaffectation demandée d'un emploi de spécialiste de la planification des acquisitions (P-3), qui deviendrait un emploi de responsable de la gestion centralisée des stocks, permettrait de garantir une approche commune et coordonnée des méthodes de travail, des fonctions et des activités liées à l'entreposage, et d'assumer un rôle de dépositaire responsable. De plus, la réaffectation demandée d'un emploi d'agent(e) de liaison (P-3), qui deviendrait un emploi d'analyste des informations sur la sécurité, permettrait de doter l'équipe de coordination des informations sur la sécurité d'un(e) analyste expérimenté(e) chargé(e) de fournir des documents sur la gestion des risques en matière de sécurité qui tiennent compte des questions de genre, des informations sur les menaces pesant

sur la sécurité et d'autres résultats, ainsi que de fournir des conseils préventifs, d'organiser des séances d'information et d'apporter des contributions de fond aux efforts déployés pour prévoir l'évolution des conditions de sécurité [ibid., par. 240 e), o) et x)].

35. En ce qui concerne les réaffectations et les transferts proposés, le Secrétaire général indique qu'un emploi d'agent(e) de liaison (P-3) deviendrait un emploi de spécialiste de la déontologie et de la discipline (P-3) et serait transféré du Bureau régional de Valledupar à l'Équipe déontologie et discipline à Bogota afin de renforcer l'équipe et de se concentrer sur la gestion des cas et des risques afin d'anticiper les mesures prises par la Mission en cas de manquement. Un emploi d'attaché(e) de liaison adjoint(e) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) deviendrait un emploi de fonctionnaire des transports (adjoint(e) de 1re classe) et serait transféré de la Division de la vérification à Bogota au Groupe des transports à Bogota, afin de fournir un soutien au transport motorisé de surface de manière planifiée et organisée, et d'élaborer et de mettre en œuvre un plan rentable pour le transport de surface, en déterminant les moyens de transport appropriés, y compris les activités d'externalisation associées, en rédigeant des instructions permanentes et en effectuant des analyses statistiques. Il est proposé de réaffecter un emploi de logisticien(ne) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendrait un emploi de conseiller(ère) du personnel et qui serait transféré du Groupe des opérations logistiques à Bogota au Groupe du soutien psychosocial à Bogota, afin de favoriser le bien-être émotionnel et mental du personnel en tant que composante fondamentale du devoir de diligence et facteur clé pour permettre au personnel d'exécuter le mandat de la Mission et de réaliser ses objectifs. Il est proposé de réaffecter un emploi d'analyste de sécurité adjoint(e) (P-2), qui deviendrait un emploi de formateur(trice) adjoint(e) et qui serait transféré de la Section de la sécurité à Bogota à l'Équipe de la formation à Bogota, afin de se charger de la conception, de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation des programmes de formation, d'apprentissage et de perfectionnement du personnel de la Mission. Enfin, il est proposé de réaffecter un emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) à la formation et qui serait transféré du Bureau régional de Florencia à l'Équipe de la formation à Bogota, afin de fournir un soutien administratif et de contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes de formation et de développement destinés au personnel de la Mission [ibid., par. 240 f), p), q), r) et t)].

36. **Le Comité consultatif est d'avis que les réaffectations et transferts demandés auraient dû être présentés comme des suppressions et des créations. Le Comité recommande donc la suppression et la création de ces emplois de temporaire, compte tenu d'un taux de vacance de 50 %.**

Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda

37. Le Secrétaire général indique que le montant des ressources demandées pour 2023 pour la MINUAAH permettrait de financer 74 emplois de temporaire soumis à recrutement international (1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 11 P-4, 19 P-3, 1 P-2 et 34 SM), et 91 soumis à recrutement national (9 AN et 82 AL) dont : a) la création de trois emplois d'assistant(e) aux finances (1 agent du Service mobile et 2 agents locaux) au Bureau d'appui commun de Koweït ; b) la réaffectation et le transfert de deux emplois d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile) en tant qu'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines de la Section de la sûreté et de la sécurité à Hodeïda au Groupe des ressources humaines à Sanaa, et d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile) en tant qu'assistant(e) au budget et aux finances de la Section de la sûreté et de la sécurité à Hodeïda au Groupe des finances et du budget à Sanaa ; et c) le transfert d'un emploi d'assistant(e) au soutien logistique (AL) du Groupe du

génie et de la gestion des installations à Hodeïda au Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services à Sanaa. Il est également proposé de reconduire en 2023 l'emploi de temporaire (autres que pour les réunions) de spécialiste des finances et du budget (P-3) rattaché à la Division des finances des missions du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité à New York (ibid., par. 269 et 270).

38. En ce qui concerne la proposition de création de trois postes d'assistant(e) aux finances (1 agent(e) du Service mobile et 2 agents locaux) au Bureau d'appui commun de Koweït, le Secrétaire général indique que cela s'inscrit dans le cadre de l'action menée par le Secrétariat pour aligner les sources de financement du Bureau d'appui afin de mieux refléter sa charge de travail et sa clientèle. Cet exercice vise à obtenir une répartition plus équilibrée des effectifs au sein des missions politiques spéciales du Bureau d'appui. Il est proposé de supprimer six emplois à la MANUA et à la MANUI et de les rétablir dans quatre autres missions, dont la MINUAAH [ibid., par. 269 (d)]. **En ce qui concerne la proposition de création de trois emplois d'assistant(e) aux finances (1 agent(e) du Service mobile et 2 agents locaux) au Bureau d'appui commun de Koweït, pour les raisons exposées au paragraphe 33 ci-dessus, le Comité consultatif recommande de ne pas l'approuver**.

39. En ce qui concerne la réaffectation et le transfert de deux emplois, le Secrétaire général indique que la réaffectation et le transfert d'un emploi d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile) en tant qu'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines de la Section de la sûreté et de la sécurité à Hodeïda au Groupe des ressources humaines à Sanaa visent à faire en sorte que le personnel de la MINUAAH et du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen dispose de compétences et de conseils en matière de ressources humaines, tandis que la réaffectation et le transfert d'un emploi d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile) en tant qu'assistant(e) au budget et aux finances de la Section de la sûreté et de la sécurité à Hodeïda au Groupe des finances et du budget à Sanaa ont pour objet de fournir des services budgétaires et financiers essentiels aux services et au personnel techniques [ibid., par. 269 a) et b)]. **Le Comité consultatif estime que les emplois devraient être maintenus sur le terrain à Hodeïda, plutôt qu'à Sanaa, à des fins opérationnelles et de renforcement des capacités. Conformément à son avis selon lequel les réaffectations et les transferts proposés auraient dû être présentés comme des suppressions et des créations, le Comité recommande donc la suppression des deux emplois d'agent(e) de protection rapprochée (agent(e) du Service mobile) et la création d'un emploi de spécialiste des ressources humaines (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et d'un emploi d'assistant au budget et aux finances (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui seront affectés à Hodeïda, et auxquels sera appliqué un taux de vacance de poste de 50 %**.

Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan

40. Les ressources proposées pour 2023 pour la MINUATS permettraient de financer 178 emplois de temporaire soumis à recrutement international (1 secrétaire général(e) adjoint(e), 1 sous-secrétaire général(e), 2 D-2, 5 D-1, 21 P-5, 40 P-4, 37 P-3, 2 P-2, 68 agents du Service mobile et 1 agent(e) des services généraux), 166 emplois soumis à recrutement national (57 administrateurs nationaux et 109 agents locaux) et 12 Volontaires des Nations Unies, notamment de créer un emploi P-5 (Coordonnateur hors classe), et d'apporter un certain nombre de modifications et d'ajustements à la structure et aux effectifs de la MINUATS. Il est également proposé de maintenir en 2023 un emploi de temporaire de spécialiste de la gestion de programme (P-4) [emploi de temporaire (autre que pour les réunions)] au sein du Groupe de la lutte antimines du Bureau de la Représentante spéciale adjointe

du Secrétaire général, afin de fournir une assistance technique sur les questions de lutte antimines (ibid., par. 320, 323, 325, 326 et 327).

41. Les réaffectations proposées sont les suivantes : a) un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (agent(e) du Service mobile), qui serait cédé par le Bureau du (de la) Chef de la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services et qui deviendrait un emploi de spécialiste de la planification des acquisitions (agent(e) du Service mobile) ; b) un emploi de spécialiste de la sécurité aérienne (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui serait cédé par le Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission et qui deviendrait un emploi de médecin (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au sein du Groupe des services médicaux ; c) un emploi d'assistant(e) (contrôle des mouvements) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (soutien logistique) au Bureau régional d'El-Fasher (Nyala) ; d) un emploi d'infirmier(ère) [agent(e) local(e)] qui deviendrait un emploi d'assistant(e) au soutien logistique [agent(e) local(e)] et qui serait transféré de Kassala au Bureau régional de Kadougli (Damazin) ; e) un emploi d'assistant(e) (gestion du matériel) [agent(e) local(e)] à El Fasher en tant qu'assistant(e) à l'approvisionnement ; et f) un emploi d'assistant(e) à la réception et à l'inspection (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (AL) au Bureau régional d'El-Fasher.

42. Il est proposé de réaffecter et de transférer les emplois suivants : a) un emploi d'assistant(e) (soutien logistique) (agent(e) du Service mobile), qui serait cédé par le Centre d'appui à la mission et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (cession du matériel) ; b) un emploi d'infirmier(ère) [agent(e) local(e)], qui serait cédé par le Groupe médical d'El-Fasher et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (transports) ; c) un emploi d'infirmier(ère) (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) aux opérations aériennes et qui serait transféré d'El-Fasher à Khartoum ; d) un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) au soutien logistique et qui serait transféré du Groupe des ressources humaines de Khartoum au Bureau Régional d'El-Fasher (Zalingei) ; et e) un emploi d'aide-soignant(e) (agent(e) du Service mobile), qui serait cédé par le Groupe des services médicaux et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) à l'analyse décisionnelle de la chaîne d'approvisionnement.

43. En outre, les transferts ci-dessous sont proposés : a) un emploi de spécialiste des droits humains (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) de Khartoum au Bureau régional d'El-Fasher ; b) un emploi de conseiller(ère) pour la protection des femmes (adjoint(e) de 1re classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) de Kadougli au Bureau régional de Kassala ; c) un emploi de spécialiste des droits humains (Volontaire des Nations Unies) d'El-Fasher au Bureau régional de Kassala ; d) un emploi de spécialiste de la sécurité aérienne (P-3) du Groupe du contrôle des mouvements et des opérations aériennes au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission ; e) un emploi d'agent(e) du Service mobile et un emploi d'agent(e) local(e) du Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services ; f) un emploi d'agent(e) du Service mobile du Centre d'appui à la mission ; g) un emploi de médecin (P-3) d'El-Fasher à Khartoum ; h) un emploi d'assistant(e) au contrôle des mouvements (SM) d'El-Fasher à Khartoum ; i) un emploi d'assistant(e) au soutien logistique (AL) de Khartoum au Bureau régional d'El-Fasher (Daeïn) ; et j) un emploi d'assistant(e) au soutien logistique (AL) d'El-Fasher au Bureau régional de Kassala (Port Soudan).

44. En ce qui concerne la proposition de création d'un emploi de coordonnateur(trice) hors classe (P-5), le Secrétaire général indique que le (la) titulaire de l'emploi proposé serait chargé(e) de diriger et de coordonner les composantes de la Mission relatives à la protection des civils, aux élections et à la consolidation de la paix, de mettre en

œuvre la vision commune et de superviser les partenariats stratégiques et les échanges avec les institutions financières internationales, les donateurs internationaux et le Gouvernement, conformément à la résolution 2579 (2021) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci a demandé de faire de l'intégration une priorité [ibid., par. 305 a)]. Sur demande, le Comité consultatif a été informé que le Bureau était également doté d'un emploi de fonctionnaire des relations extérieures (P-4), dont le (la) titulaire appuyait les activités menées dans le cadre du partenariat au titre de la mobilisation des ressources, d'un emploi d'assistant spécial (P-4), dont le (la) titulaire assurait la gestion quotidienne du secrétariat, et d'un emploi de spécialiste (hors classe) de la consolidation de la paix (P-5), dont le (la) titulaire coordonnait les activités liées à ce domaine. **Le Comité consultatif prend note de la capacité existante du Bureau intégré du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire), qui compte actuellement six emplois, ainsi que de la capacité supplémentaire des bureaux des composantes travaillant sur la protection civile et l'assistance électorale. Par conséquent, le Comité n'est pas entièrement convaincu de la proposition et recommande que l'emploi de coordonnateur(trice) hors classe (P-5) proposé soit créé en tant qu'emploi de temporaire (autre que pour les réunions) à ce stade. Le Comité compte que des informations actualisées seront communiquées dans le prochain projet de budget**.

45. En ce qui concerne les réaffectations proposées, le Secrétaire général indique que la réaffectation d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (agent(e) du Service mobile), qui serait cédé par le Bureau du (de la) Chef de la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services contribuerait à créer un groupe de la gestion des acquisitions et de la planification, chargé de planifier, de développer et de gérer la procédure d'acquisition de biens et de services. La réaffectation d'un emploi de spécialiste de la sécurité aérienne (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui serait cédé par le Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission et qui deviendrait un emploi de médecin (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au sein du Groupe des services médicaux en renforcerait les activités à Khartoum. Les réaffectations proposées d'un emploi d'assistant(e) (contrôle des mouvements) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (soutien logistique) au Bureau régional d'El-Fasher (Nyala), d'un emploi d'infirmier(ère) [agent(e) local(e)], qui serait cédé par le Bureau régional de Kassala au Bureau régional de Kadougli (Damazin) et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (soutien logistique) [agent(e) local(e)], et d'un emploi d'assistant(e) (réception et inspection) [agent(e) local(e)], qui serait cédé par le Bureau régional d'El-Fasher et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) [agent(e) local(e)], s'inscrivent dans le cadre de l'élargissement de la présence de la MINUATS dans 10 bureaux de terrain et de liaison qui ont besoin de personnel d'appui à la mission à ces endroits. La réaffectation d'un emploi d'assistant(e) (gestion du matériel) [agent(e) local(e)] à El-Fasher en tant qu'assistant à l'approvisionnement s'inscrirait dans le cadre de la création d'un groupe des approvisionnements essentiels [ibid., par. 325 d), e), f), k) et 326 b), d) et e)].

46. En ce qui concerne les réaffectations et transferts proposés, il est prévu de réaffecter un emploi d'assistant(e) (soutien logistique) (agent(e) du Service mobile), qui serait cédé par le Centre d'appui à la mission et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (cession du matériel) dans le cadre de la création d'un groupe de la gestion intégrée et centralisée des stocks, qui serait rattaché à la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services et chargé de planifier, d'administrer et de gérer la performance de l'entreposage centralisé et intégré et de garantir la visibilité de l'ensemble des stocks au sein de la Mission et dans les différents bureaux locaux. Il est proposé de réaffecter un emploi d'infirmier(ère)

[agent(e) local(e)], qui serait cédé par le Groupe des services médicaux du Bureau régional d'El-Fasher à Khartoum et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (transports), afin de renforcer la capacité de gestion du parc automobile de la Mission, y compris l'analyse des données du système CarLog à Khartoum. En outre, il est proposé de réaffecter un emploi d'infirmier(ère) [agent(e) local(e)], qui serait cédé par le Bureau régional d'El-Fasher à Khartoum et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) aux opérations aériennes en vue de faciliter toutes les activités liées à l'obtention d'autorisations de vol auprès du pays hôte et des autorités de l'aviation à Khartoum. Il est prévu de réaffecter un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines [agent(e) local(e)], qui serait cédé par le Groupe des ressources humaines de Khartoum au Bureau régional d'El-Fasher (Zalingei) et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (soutien logistique) dans le cadre de l'élargissement de la présence de la MINUATS dans 10 bureaux de terrain et de liaison qui ont besoin de personnel d'appui à la mission à ces endroits. La réaffectation d'un emploi d'aide-soignant(e) (agent(e) du Service mobile), qui serait cédé par le Groupe des services médicaux et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (analyse décisionnelle de la chaîne d'approvisionnement) renforcerait l'analyse décisionnelle et l'analyse de la performance [ibid., par. 325 c), g), i) et k) et 326 c)].

47. **Conformément à son avis selon lequel les réaffectations et transferts proposés auraient dû être présentés comme des suppressions et des créations, le Comité recommande donc la suppression et la création de ces postes, auxquels serait appliqué un taux de vacance de 50 %.**

Emplois de temporaire vacants

48. Le Comité consultatif a reçu des informations indiquant que 103 emplois de temporaire étaient vacants depuis plus de deux ans et a également reçu, à sa demande, une liste de tous les emplois et de leur taux d'occupation au 30 juin 2022. Il note que la plupart d'entre eux sont à pourvoir à la MINUSIL (voir par. 24 ci-dessus) et que des taux de vacance élevés étaient également affichés à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, à la MINUAAH et à la MINUATS, y compris des emplois de temporaire soumis à recrutement national. **Le Comité est préoccupé par le nombre d'emplois vacants depuis longtemps dans les missions politiques spéciales susmentionnées, en particulier pour ce qui est des emplois soumis à recrutement national, et compte que les recrutements s'achèveront sans tarder et que des informations actualisées seront données à l'Assemblée générale dans le prochain projet de budget**. Le Comité examine plus avant cette question dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1).

Taux de vacance

49. Sur demande, le Comité consultatif a reçu deux tableaux (tableaux 3 et 4) sur les taux de vacance de postes approuvés et effectifs de 2022 et 2023 par mission et sur les taux de vacance de postes enregistrés de 2019 à 2023, respectivement. **Le Comité consultatif note que les taux de vacance de postes proposés ne sont pas alignés sur les taux de vacance moyens réels ou effectifs, les taux proposés pour certaines missions et catégories de personnel reflétant des taux supérieurs aux taux réels tandis que d'autres reflètent des taux inférieurs aux taux effectivement constatés. Il espère que de nouvelles précisions seront fournies à l'Assemblée générale lors de l'examen du présent rapport**. Le Comité examine plus avant cette question dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1).

Tableau 3
Taux de vacance pour le groupe thématique III

Mission	*Catégorie*	*Effectif approuvé pour 2022*	*Taux de vacance approuvé pour 2022 (pourcentage)*	*Taux de vacance au 30 juin 2022 (pourcentage)*	*Taux de vacance moyen de janvier à juin 2022 (pourcentage)*	*Effectif proposé pour 2023*	*Taux de vacance budgétisé pour 2023 (pourcentage)*
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Personnel recruté sur le plan international	44	16	7	16	44	16
	Administrateurs recrutés sur le plan national	9	8	13	17	9	8
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	22	8	13	15	22	8
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Personnel recruté sur le plan international	186	13	17	17	189	15
	Administrateurs recrutés sur le plan national	85	17	14	29	86	14
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	45	11	29	14	45	17
	Volontaires des Nations Unies	18	10	30	30	19	13
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Personnel recruté sur le plan international	8	5	13	13	8	5
	Administrateurs recrutés sur le plan national	4	5	–	–	4	5
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	18	5	–	–	18	5
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	Personnel recruté sur le plan international	9	5	–	6	9	5
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	2	–	–	–	2	–
Bureau de la Coordonnatrice) spéciale des Nations Unies pour le Liban	Personnel recruté sur le plan international	19	5	5	5	18	5
	Administrateurs recrutés sur le plan national	5	–	–	25	5	–
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	58	3	7	–	60	3
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	Personnel recruté sur le plan international	33	14	21	21	33	10
	Administrateurs recrutés sur le plan national	4	–	25	25	4	–
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	11	–	–	–	12	–
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Personnel recruté sur le plan international	271	24	39	32	277	33
	Administrateurs recrutés sur le plan national	15	60	47	45	16	43
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	118	27	50	41	118	32
	Volontaires des Nations Unies	6	17	17	17	6	17

Mission	*Catégorie*	*Effectif approuvé pour 2022*	*Taux de vacance approuvé pour 2022 (pourcentage)*	*Taux de vacance au 30 juin 2022 (pourcentage)*	*Taux de vacance moyen de janvier à juin 2022 (pourcentage)*	*Effectif proposé pour 2023*	*Taux de vacance budgétisé pour 2023 (pourcentage)*
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Personnel recruté sur le plan international	171	17	21	22	171	17
	Administrateurs recrutés sur le plan national	95	12	31	30	95	12
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	88	12	27	27	88	12
	Volontaires des Nations Unies	141	1	16	16	141	1
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	Personnel recruté sur le plan international	73	25	42	45	74	25
	Administrateurs recrutés sur le plan national	9	25	63	73	9	25
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	80	25	31	32	82	25
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	Personnel recruté sur le plan international	65	20	14	17	65	13
	Administrateurs recrutés sur le plan national	17	1	12	11	17	1
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	28	6	18	19	28	5
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	Personnel recruté sur le plan international	177	45	28	32	178	25
	Administrateurs recrutés sur le plan national	57	45	67	67	57	30
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	109	45	62	64	109	30
	Volontaires des Nations Unies	12	45	57	57	12	5

Tableau 4

Comparaison des taux de vacance pour le groupe thématique III (2019-2023)

(En pourcentage)

	2019		*2020*		*2021*		*2022*		*2023*
Catégorie	*Effectif budgétisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Effectif budgétisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Effectif budgétisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Effectif budgétisé*	*Effectif réel au 30 juin*	*Effectif proposé*
Observateurs militaires									
UNOWAS	5	5	5	33	5	50	–	50	–
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	5	5	5	58	5	1	–	–	–
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	5	3	4	10	3	12	3	13	3
MINUAAH	50	76	15	80	15	93	25	95	25
MINUATS	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	50	86	40
Contingents									
MANUSOM	–	–	–	–	–	–	–	–	–
MANUL	–	2	2	2	–	–	–	–	–
Conseiller(ère) pour les questions de police									
MANUSOM	–	–	–	21	–	43	5	14	20
BINUH	s.o.	s.o.	4	23	–	8	–	–	–
MINUATS	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	50	33	45	52	10
Personnel recruté sur le plan international									
UNOWAS	11	11	13	13	13	24	16	7	16
MANUSOM	7	18	11	16	13	18	13	17	15
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	5	–	5	–	5	2	5	13	5
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	5	5	5	11	5	13	5	–	5
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	6	10	5	20	5	17	5	5	5
BRENUAC	7	7	10	12	10	25	14	21	10
MANUL	12	18	13	23	18	25	24	39	33
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	21	20	16	20	17	24	17	21	17
MINUAAH	50	70	30	46	25	46	25	42	25
BINUH	s.o.	s.o.	12	23	20	23	20	14	13
MINUATS	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	50	56	45	28	25

Catégorie	2019		2020		2021		2022		2023
	Effectif budgétisé	*Effectif réel (moyenne)*	*Effectif budgétisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Effectif budgétisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Effectif budgétisé*	*Effectif réel au 30 juin*	*Effectif proposé*
Administrateurs recrutés sur le plan national									
UNOWAS	5	5	–	–	–	3	8	13	8
MANUSOM	29	27	30	19	17	18	17	14	14
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	5	–	5	–	5	11	5	–	5
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	5	–	–	23	–	20	–	–	–
BRENUAC	33	–	33	25	–	20	–	25	–
MANUL	23	64	37	64	64	50	60	47	43
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	10	12	10	16	12	23	12	31	12
MINUAAH	50	75	30	50	25	60	25	63	25
BINUH	s.o.	s.o.	12	–	5	4	1	12	1
MINUATS	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	50	83	45	67	30
Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)									
UNOWAS	5	5	–	5	–	17	8	13	8
MANUSOM	36	20	34	18	11	24	11	29	17
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	9	–	5	–	5	–	5	–	5
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	5	5	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	5	3	5	6	3	8	3	7	3
BRENUAC	11	11	11	9	–	11	–	–	–
MANUL	23	38	28	30	32	35	27	50	32
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	30	9	10	12	12	19	12	27	12
MINUAAH	50	83	30	53	25	46	25	31	25
BINUH	s.o.	s.o.	13	7	7	18	6	18	5
MINUATS	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	50	80	45	62	30

Catégorie	2019		2020		2021		2022		2023
	Effectif budgétisé	*Effectif réel (moyenne)*	*Effectif budgétisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Effectif budgétisé*	*Effectif réel (moyenne)*	*Effectif budgétisé*	*Effectif réel au 30 juin*	*Effectif proposé*
Volontaires des Nations Unies									
MANUSOM	–	31	–	68	8	55	8	28	11
BRENUAC	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3
MANUL	20	17	10	33	33	17	17	17	17
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	8	2	10	12	1	23	1	16	1
MINUATS	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	50	86	45	57	5
Personnel fourni par des gouvernements									
MANUSOM	30	–	27	30	10	22	10	30	13
MANUL	–	43	4	57	43	57	29	57	15
MINUAAH	50	100	30	100	25	100	25	100	25
BINUH	s.o.	s.o.	–	–	–	–	–	–	–

Indemnité de fonctions

50. Le Comité consultatif a reçu des informations sur les emplois de temporaire qui donnaient lieu à des indemnités de fonctions pendant un an au moins, faisant apparaître trois emplois de ce type : un P-5 à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, un P-5 à la MINUAAH et un P-4 à la MINUATS. Il formule d'autres observations sur les indemnités de poste dans ses autres rapports sur les missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1, A/77/7/Add.2, A/77/7/Add.3, A/77/7/Add.5 et A/77/7/Add.6).

51. **Sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 13, 14, 15, 16, 21, 28, 29, 30, 31, 33, 36, 38, 39, 44 et 47, le Comité consultatif recommande d'approuver les propositions du Secrétaire général concernant le personnel. Il conviendra d'ajuster le montant des dépenses opérationnelles en conséquence.**

B. Observations et recommandations concernant les dépenses opérationnelles

52. Le montant des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles des 11 missions politiques spéciales classées dans le groupe thématique III s'élève à 168 016 800 dollars pour 2023, ce qui représente une augmentation de 1 849 200 dollars (1,1 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2022 (166 167 600 dollars). Le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur ces dépenses (voir le tableau 5), plus précisément sur les dépenses effectives de 2021, le montant des crédits ouverts pour 2022 et des dépenses effectives jusqu'en juin 2022 et les prévisions de dépenses pour 2023. Les dépenses en 2021 se sont élevées à 133 080 900 dollars, par rapport au crédit de 164 522 700 dollars, tandis que les dépenses en 2022, au 30 juin 2022, se sont élevées à 99 510 600 dollars par rapport au crédit de 166 167 600 dollars. Le Comité note que les dépenses opérationnelles ont augmenté dans toutes les missions, sauf six : la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (diminution de 2 001 200 dollars), le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (diminution de 44 000 dollars), la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (diminution de 1 543 300 dollars), la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (diminution de 5 740 700 dollars) et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (diminution de 682 000 dollars), aucun changement n'étant proposé pour le Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban.

Tableau 5
Groupe thématique III : dépenses opérationnelles
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021		*2022*		*2023*		*Variation*
	Crédits ouverts	*Dépenses effectives*	*Crédits ouverts*	*Dépenses effectives (1er janvier-30 juin)*	*Montant total nécessaires*	*Dépenses non renouvelable*	*Prévisions de dépenses pour 2023 par rapport aux crédits ouverts pour 2022*
Catégorie de dépenses	*(1)*	*(2)*	*(3)*	*(4)*	*(5)*	*(6)*	*(7) = (5) − (3)*
Dépenses opérationnelles							
Consultants et services de consultants	2 472,4	1 228,7	2 211,1	703,7	2 581,9	–	370,8

	2021		2022		2023		Variation
	Crédits ouverts	*Dépenses effectives*	*Crédits ouverts*	*Dépenses effectives (1er janvier-30 juin)*	*Montant total nécessaires*	*Dépenses non renouvelable*	*Prévisions de dépenses pour 2023 par rapport aux crédits ouverts pour 2022*
Catégorie de dépenses	*(1)*	*(2)*	*(3)*	*(4)*	*(5)*	*(6)*	*(7) = (5) − (3)*
Voyages officiels	7 372,8	5 406,5	6 913,7	4 081,8	7 520,9	–	607,2
Installations et infrastructures	58 023,3	54 162,1	61 850,3	41 244,2	61 608,9	–	(241,4)
Transports terrestres	6 348,0	6 234,4	6 527,5	4 140,4	6 924,3	925,0	396,8
Opérations aériennes	45 169,7	28 067,1	44 692,2	27 214,3	42 550,8	–	(2 141,4)
Opérations maritimes ou fluviales	325,5	313,8	382,9	100,6	298,9	–	(84,0)
Communications et informatique	19 814,4	19 255,0	20 680,9	10 887,9	22 445,3	574,3	1 764,4
Santé	10 594,9	4 994,9	6 948,2	2 446,1	7 640,4	–	692,2
Fournitures, services et matériel divers	14 401,7	13 418,3	15 960,8	8 691,6	16 245,4	35,0	284,6
Projets à effet rapide	–	–	–	–	200,0	200,0	200,0
Total	**164 522,7**	**133 080,9**	**166 167,6**	**99 510,6**	**168 016,8**	**1 734,3**	**1 849,2**

Consultants et services de consultants

53. Le montant demandé au titre des consultants et services de consultants pour 2023 s'élève à 2 581 900 dollars, ce qui représente une augmentation de 370 800 dollars par rapport au crédit ouvert pour 2022. Les dépenses en 2021 se sont élevées à 1 228 700 dollars par rapport au crédit de 2 472 400 dollars, tandis que les dépenses au 30 juin 2022 s'élèvent à 703 700 dollars par rapport au crédit de 2 211 100 dollars. **Le Comité consultatif réaffirme que le recours à des consultants doit être limité au strict minimum et que les activités de base doivent être exécutées en interne (A/76/7/Add.4, par. 43)**.

54. En ce qui concerne la MANUSOM, le montant demandé pour 2023 au titre des consultants et services de consultants s'élève à 694 800 dollars, ce qui représente une diminution de 6 700 dollars par rapport à 2022, pour couvrir les dépenses afférentes à l'emploi de consultants indépendants dans les domaines des droits humains, des affaires politiques, des affaires électorales, de la réforme du secteur de la sécurité, des questions de genre, de la paix et de la sécurité, de la médiation et des communications. Le Comité consultatif a été informé, sur sa demande, que les dépenses en 2020 s'élevaient à 672 000 dollars sur un crédit de 841 100 dollars, qu'en 2021, les dépenses étaient de 58 600 dollars sur un crédit de 692 800 dollars et qu'en juin 2022, les dépenses s'élevaient à 29 100 dollars sur un crédit de 701 500 dollars. **Compte tenu de la nécessité de limiter au strict minimum le recours à des consultants, comme indiqué plus haut, ainsi que du faible niveau des dépenses en 2020, 2021 et au cours des six premiers mois de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 % (soit 104 200 dollars) les ressources demandées au titre des consultants et services de consultants pour la MANUSOM**.

55. Un montant de 439 100 dollars, soit une augmentation de 112 600 dollars par rapport à 2022, est demandé au titre des consultants et services de consultants pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour ce qui est du processus de vérification, des garanties de sécurité, de la justice transitionnelle, des questions de genre, de la gestion de l'information, des enquêtes, de la gestion des dossiers, de l'exploitation et du traitement des données et de l'archivage des dossiers juridiques. Le Comité consultatif a été informé, sur sa demande, que les dépenses en 2020

s'élevaient à 198 400 dollars sur un crédit de 245 700 dollars, qu'en 2021, elles étaient de 128 000 dollars sur un crédit de 230 900 dollars et qu'en juin 2022, elles s'élevaient à 125 300 dollars sur un crédit de 326 500 dollars. **Compte tenu de la nécessité de limiter au strict minimum le recours à des consultants, comme indiqué ci-dessus, ainsi que du faible niveau des dépenses en 2020, 2021 et au cours des six premiers mois de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 % (soit 65 900 dollars) les ressources demandées au titre des consultants et services de consultants pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie**.

56. Un montant de 334 000 dollars, soit une augmentation de 165 200 dollars par rapport à 2022, est demandé au titre du BINUH, pour financer les dépenses afférentes à l'emploi de huit consultants chargés de fournir des services à court terme. Le Comité consultatif a été informé, sur sa demande, que les dépenses en 2020 s'élevaient à 59 100 dollars sur un crédit de 269 600 dollars, qu'en 2021, elles étaient de 6 000 dollars sans crédit et qu'en juin 2022, elles s'élevaient à 31 300 dollars sur un crédit de 168 800 dollars. **Compte tenu de la nécessité de limiter au strict minimum le recours à des consultants, comme mentionné ci-dessus, ainsi que du faible niveau des dépenses en 2020 et au cours des six premiers mois de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 % (soit 50 100 dollars) les ressources demandées au titre des consultants et services de consultants pour le BINUH**.

Voyages officiels

57. Un montant total de 7 520 900 dollars est demandé en 2023 au titre des voyages, soit une augmentation de 607 200 dollars par rapport au crédit de 6 913 700 dollars ouvert en 2022. Les dépenses en 2021 se sont élevées à 5 406 500 dollars, contre un crédit de 7 372 800 dollars, tandis que les dépenses au 30 juin 2022 s'élevaient à 4 081 800 dollars contre un crédit de 6 913 700 dollars. **Le Comité consultatif espère qu'en application des enseignements tirés de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les déplacements pour les ateliers, les conférences ou les réunions seront réduits au minimum et que l'on recourra davantage aux réunions virtuelles et aux outils de formation en ligne (voir également A/76/7/Add.1, par. 40)**.

58. Un montant de 1 249 800 dollars est demandé au titre des voyages à la MANUSOM, ce qui représente une augmentation de 147 400 dollars par rapport au crédit de 2022. Le Comité consultatif s'est fait communiquer des informations sur les dépenses engagées. En 2020, elles se sont élevées à 471 000 dollars sur un crédit de 1 321 300 dollars, en 2021, à 474 100 dollars sur un crédit de 1 270 300 dollars et, en juin 2022, à 337 400 dollars sur un crédit de 1 102 400 dollars. **Compte tenu de la nécessité de recourir davantage aux réunions virtuelles et aux outils en ligne, ainsi que du faible niveau des dépenses en 2020, 2021 et au cours des six premiers mois de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 % (soit 187 500 dollars) les ressources demandées au titre des voyages à la MANUSOM**.

59. Des ressources d'un montant de 170 000 dollars, soit une diminution de 4 800 dollars, sont demandées au titre des voyages pour le Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban. Le Comité consultatif a été informé, sur sa demande, que les dépenses en 2020 s'élevaient à 10 900 dollars sur un crédit de 228 800 dollars, qu'en 2021, elles étaient de 35 500 dollars sur un crédit de 182 800 dollars et qu'en juin 2022, elles s'élevaient à 42 400 dollars sur un crédit de 174 800 dollars. **Compte tenu de la nécessité de recourir davantage aux réunions virtuelles et aux outils en ligne, ainsi que du faible niveau des dépenses en 2020, 2021 et au cours des six premiers mois de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 10 % (soit 17 000 dollars) les**

ressources demandées au titre des voyages du Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban.

60. Pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, les ressources demandées au titre des voyages s'élèvent à 1 500 600 dollars, soit une augmentation de 5 000 dollars par rapport au crédit ouvert en 2022. D'après les informations sur les dépenses fournies sur demande, le Comité consultatif note qu'en 2020, elles s'élevaient à 565 900 dollars par rapport à un crédit de 1 611 500 dollars, qu'en 2021, elles étaient de 1 043 500 dollars par rapport à un crédit de 1 594 700 dollars et qu'en juin 2022, elles s'élevaient à 732 600 dollars par rapport à un crédit de 1 495 600 dollars. **Compte tenu de la nécessité de recourir davantage aux réunions virtuelles et aux outils en ligne, ainsi que du faible niveau des dépenses en 2020, 2021 et au cours des six premiers mois de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 5 % (soit 75 000 dollars) les ressources demandées au titre des voyages de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie**.

61. À la MINUAAH, les ressources demandées au titre des voyages s'élèvent à 759 500 dollars, soit une diminution de 16 100 dollars par rapport aux crédits ouverts en 2022. D'après les informations sur les dépenses fournies sur demande, le Comité consultatif note qu'en 2020, elles s'élevaient à 323 400 dollars par rapport à un crédit de 1 377 400 dollars, qu'en 2021, elles étaient de 411 500 dollars par rapport à un crédit de 809 800 dollars, et qu'en juin 2022, elles s'élevaient à 251 300 dollars par rapport à un crédit de 775 600 dollars. **Compte tenu de la nécessité de recourir davantage aux réunions virtuelles et aux outils en ligne, ainsi que du faible niveau des dépenses en 2020, 2021 et au cours des six premiers mois de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 % (soit 113 900 dollars) les ressources demandées au titre des voyages de la MINUAAH**.

62. Un montant de 922 400 dollars est demandé au titre des voyages officiels pour 2023 à la MINUATS, soit une augmentation de 297 800 dollars par rapport à 2022. Le Comité consultatif s'est fait communiquer des informations sur les dépenses engagées. En 2021, elles étaient de 402 900 dollars par rapport à un crédit de 432 600 dollars et, en juin 2022, elles s'élevaient à 412 500 dollars par rapport à un crédit de 624 600 dollars. **Compte tenu de la nécessité de recourir davantage aux réunions virtuelles et aux outils en ligne, ainsi que de la structure des dépenses, le Comité consultatif recommande de réduire de 5 % (soit 46 100 dollars) les ressources demandées au titre des voyages officiels de la MINUATS**.

Installations et infrastructures

63. Le montant total des ressources prévues au titre des installations et infrastructures en 2023 dans le cadre du groupe thématique III s'élève à 61 608 900 dollars, ce qui représente une diminution de 241 400 dollars par rapport à 2022. Les dépenses en 2021 se sont élevées à 54 162 100 dollars, contre un crédit de 58 023 300 dollars, tandis que celles engagées au 30 juin 2022 étaient de 41 244 200 dollars contre un crédit de 61 850 300 dollars.

64. En ce qui concerne la MINUAAH, un montant de 4 919 700 dollars est demandé pour 2023, contre un crédit de 9 214 000 dollars pour 2022, ce qui représente une diminution de 4 294 300 dollars. Le Comité consultatif s'est fait communiquer des informations sur les dépenses engagées par la MINUAAH. En 2021, elles s'élevaient à 3 952 800 dollars par rapport à un crédit de 7 902 000 dollars et, en juin 2022, à 2 268 900 dollars par rapport à un crédit de 9 214 000 dollars. **Étant donné que les dépenses ont été inférieures aux prévisions en 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande que les crédits demandés au titre des installations et infrastructures de la MINUAAH soient réduits de 5 % (soit 246 000 dollars)**.

Transports terrestres

65. Le total des ressources demandées pour 2023 au titre des transports terrestres s'élève à 6 924 300 dollars, soit une augmentation de 396 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022, attribuable principalement à l'accroissement des besoins du BINUH lié à l'acquisition de cinq véhicules pour remplacer la flotte vieillissante et au relèvement des coûts du carburant dû à son renchérissement ; et à la MINUATS du fait de l'augmentation des dépenses au titre des transports terrestres liée au remplacement prévu des véhicules vieillissants transférés de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Le Comité consultatif a été informé, à sa demande, que les deux missions mettaient en œuvre un programme de remplacement progressif du parc automobile vieillissant. **Le Comité consultatif réaffirme que, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 74/263, le Secrétaire général continuera de faire en sorte que les dotations effectives en véhicules soient revues régulièrement et qu'elles correspondent aux coefficients standard (A/76/7/Add.1, par. 49)**.

66. Un montant de 265 900 dollars est demandé à la MINUL au titre des transports terrestres pour 2023, ce qui représente une augmentation de 28 000 dollars par rapport au crédit de 2022. Le Comité consultatif s'est fait communiquer des informations sur les dépenses engagées. En 2021, elles s'élevaient à 301 100 dollars par rapport à un crédit de 358 000 dollars et, en juin 2022, à 21 600 dollars par rapport à un crédit de 237 900 dollars. **Étant donné que les dépenses ont été inférieures aux prévisions en 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande que les crédits demandés au titre des transports terrestres à la MANUL soient réduits de 10 % (soit 26 600 dollars)**.

67. En ce qui concerne la MINUAAH, un montant de 641 400 dollars est demandé au titre des transports terrestres pour 2023, soit une diminution de 122 700 dollars par rapport à 2022. Le Comité s'est fait communiquer des informations sur les dépenses engagées. En 2020, elles étaient de 117 500 dollars par rapport à un crédit de 1 625 800 dollars, en 2021, de 203 100 dollars par rapport à un crédit de 831 500 dollars et, en juin 2022, de 66 300 dollars par rapport à un crédit de 764 100 dollars. **Compte tenu des dépenses plus faibles engagées en 2020, 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 % (soit 96 200 dollars) les ressources demandées au titre des transports terrestres à la MINUAAH**.

Communications et informatique

68. Les ressources demandées au titre des communications et de l'informatique pour 2023 s'élèvent à 22 445 300 dollars, ce qui représente une augmentation de 1 764 400 dollars par rapport au crédit de 2022. En 2021, les dépenses s'élevaient à 19 255 000 dollars par rapport au crédit de 19 814 400 dollars et, au 30 juin 2022, à 10 887 900 dollars par rapport au crédit de 20 680 900 dollars. **Le Comité consultatif rappelle qu'il a déjà noté la nécessité d'avoir une vision et une approche globales de l'investissement dans les moyens informatiques et les moyens de communication par la présentation d'un plan d'équipement pour l'investissement dans le domaine de l'informatique et des communications (A/76/7/Add.1, par. 44)**. Dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 2023, le Comité consultatif formule des observations et des recommandations sur les communications et l'informatique (voir A/77/7, chap. I et sous-section 29C).

69. Un montant de 1 340 400 dollars est demandé à la MINUAAH au titre des communications et de l'informatique pour 2023, par rapport au crédit de 1 744 700 dollars ouvert pour 2022, ce qui représente une diminution de 404 300 dollars. D'après les informations fournies sur demande, le Comité consultatif note que les

dépenses en 2021 se sont élevées à 892 400 dollars sur un crédit de 1 108 500 dollars et qu'en juin 2022, elles s'élevaient à 789 800 dollars sur un crédit de 1 744 700 dollars. **Étant donné que les dépenses ont été inférieures aux prévisions en 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 % (soit 201 100 dollars) les ressources demandées au titre des communications et de l'informatique pour la MINUAAH**.

70. Un montant de 3 520 200 dollars est demandé pour 2023 au titre des communications et de l'informatique dans le cadre de la MINUATS, ce qui représente une augmentation de 273 300 dollars par rapport à 2022. D'après les informations fournies sur demande, le Comité note que les dépenses en 2021 se sont élevées à 1 806 700 dollars sur un crédit de 2 187 800 dollars et qu'en juin 2022, elles s'élevaient à 919 300 dollars sur un crédit de 3 246 900 dollars. **Étant donné que les dépenses ont été inférieures aux prévisions en 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 10 % (soit 352 000 dollars) les ressources demandées au titre des communications et de l'informatique pour la MINUATS**.

Santé

71. Les ressources demandées au titre des services médicaux dans le cadre de la MINUAAH, s'élèvent à 3 825 900 dollars, ce qui représente une diminution de 118 600 dollars par rapport à 2022. Sur demande, le Comité a été informé que tous les services médicaux et les services d'intervention d'urgence liés à la COVID-19 à Sanaa et à Aden fournis au personnel de la MINUAAH et du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen sont assurés par la clinique du PNUD sur la base de l'accord global de partage des coûts. En outre, l'OIM a fourni des services d'intervention d'urgence et de suivi liés à la COVID-19 en Jordanie à tout le personnel de l'équipe de pays des Nations Unies et de la MINUAAH, toujours selon la même formule. Lors de la phase de démarrage de la MINUAAH, la possibilité pour la mission d'utiliser les hôpitaux locaux de Hodeïda a été examinée sans pour autant recueillir l'agrément ni des autorités locales ni du Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat. Pour l'heure, le prestataire médical sous contrat à Hodeïda est la principale source de soutien médical, avec la clinique du PNUD à Hodeïda en renfort au besoin. Le Comité a également été informé qu'un maximum de six membres du personnel médical était déployé à Djibouti à la fois, mais qu'à ce jour, aucune installation médicale à Djibouti n'avait été utilisée par la MINUAAH et qu'aucune évacuation médicale n'avait été effectuée par son hélicoptère basé à Djibouti en 2022. Il s'est fait en outre communiquer le tableau 6 sur les crédits et les dépenses pour les services médicaux de la MINUAAH et du Bureau de l'Envoyé spécial. **Le Comité consultatif note les écarts importants entre les crédits et les dépenses depuis 2020, et espère qu'une évaluation des ressources médicales sera effectuée pour garantir une utilisation efficace et efficiente des ressources et des services, et que des informations actualisées à ce sujet figureront dans le prochain rapport relatif au budget**.

Tableau 6
Crédits et dépenses pour les services médicaux du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda

Mission	*2020 (crédits ouverts)*	*2020 (dépenses effectives)*	*2021 (crédits ouverts)*	*2021 (dépenses effectives)*	*2022 (crédits ouverts)*	*2022 (janvier-juin : dépenses effectives)*	*Ressources demandées pour 2023*
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	128 400	94 477	172 500	165 042	262 500	250 412	289 500
MINUAAH	5 400 000	2 581 705	7 630 000	3 031 826	3 778 000	1 336 553	3 751 600

Fournitures, services et matériel divers

72. Le montant total des ressources demandées au titre du groupe III pour les fournitures, services et matériel divers s'élève à 16 245 400 dollars, ce qui représente une augmentation de 284 600 dollars par rapport à 2022. En 2021, les dépenses se sont élevées à 13 418 300 dollars par rapport au crédit de 14 401 700 dollars et au 30 juin 2022, à 8 691 600 dollars par rapport au crédit de 15 960 800 dollars.

73. Un montant de 1 089 600 dollars est demandé dans le cadre de la MINUAAH pour 2023, contre un crédit de 1 411 900 dollars pour 2022, ce qui représente une diminution de 322 300 dollars. D'après les informations fournies sur demande, le Comité note que les dépenses en 2021 ont été de 294 000 dollars sur un crédit de 1 614 800 dollars et qu'en juin 2022, elles s'élevaient à 177 400 dollars sur un crédit de 1 411 900 dollars. **Étant donné que les dépenses ont été inférieures aux prévisions en 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande de réduire de 10 % (soit 109 000 dollars) les ressources demandées au titre des fournitures, services et matériel divers pour la MINUAAH**.

74. **Sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 54, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 66, 67, 69, 70 et 73, ainsi qu'au paragraphe 51, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles soient approuvées.**

C. Questions diverses

Représentation géographique

75. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur la nationalité et la représentation régionale des membres du personnel de toutes les missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III. **Le Comité consultatif note que des disparités persistent entre les groupes régionaux et compte que des efforts supplémentaires seront faits pour parvenir à une représentation géographique équitable des États Membres parmi le personnel dans toutes les missions politiques spéciales et que des informations actualisées à ce sujet seront communiquées dans tous les futurs projets de budget (voir également A/76/7/Add.1, par. 65)**. On trouvera dans le rapport principal du Comité sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1) et au chapitre I de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 2023 (A/77/7) des observations supplémentaires sur la question de la représentation géographique équitable.

Appui

76. Comme suite à ses questions, il a été précisé au Comité consultatif que le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix fournissait un appui fonctionnel par l'intermédiaire des divisions de la structure régionale que celui-ci supervise conjointement avec le Département des opérations de paix, structure dont les postes sont financés à partir du budget des missions, mais également au moyen des ressources allouées au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix au titre du budget-programme ordinaire ainsi que des contributions extrabudgétaires qui lui sont versées. Il existe également un petit nombre d'emplois de temporaire dont les titulaires assurent des fonctions d'appui au Département de l'appui opérationnel et au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité. Financés au moyen du budget des missions, ces emplois facilitent l'appui que le Siège apporte, sur le plan de l'administration et de la gestion, aux missions politiques spéciales. Le Comité a également reçu la liste des 29 emplois de temporaire d'appui financés à partir du budget des missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III (voir annexe I). On trouvera dans le rapport principal du Comité sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1) et dans son rapport sur les missions relevant du groupe thématique II (A/77/7/Add.3) des observations supplémentaires sur les activités d'appui.

Changements à apporter à la structure des missions

77. Le Comité consultatif prend note des changements qui continuent d'être apportés à la structure des missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III, tels que la restructuration des bureaux, la modification des rapports hiérarchiques et le nombre important de réaffectations et de transferts, notamment au sein de la MANUSOM, de la MANUL, de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, de la MINUAAH et de la MINUATS, comme indiqué plus haut. Par exemple, le Secrétaire général indique dans son rapport que, du fait de l'élargissement de la présence de la MINUATS, qui a déployé du personnel dans 10 bureaux locaux et bureaux de liaison, y compris des agents en tenue du Comité du cessez-le-feu permanent à Daeïn, Kauda, Port Soudan, Nyala, Zalingei et Damazin, il est nécessaire de transférer et de réaffecter du personnel civil (A/77/6 (Sect. 3)/Add.4, par. 326). En réponse à ses questions, il a été précisé au Comité que, compte tenu de la délégation de pouvoirs accordée aux chefs des missions politiques spéciales, celles-ci étaient responsables de la demande et de la gestion des ressources nécessaires à l'exécution de leur mandat. Les missions suivent les politiques et les orientations fixées par le Siège, mais sont libres de proposer les aménagements de structure qui, selon elles, sont nécessaires pour répondre au mieux à leurs besoins et à leurs problèmes et mieux s'acquitter de leurs mandats, notamment en ce qui concerne le transfert, la réaffectation, la suppression et le reclassement de postes ou la restructuration d'unités administratives. **Le Comité consultatif prend note des changements qu'il est proposé d'apporter à la structure d'un certain nombre de missions politiques spéciales et réaffirme qu'il faudrait prévoir une période de stabilisation après l'apport de changements aux structures organisationnelles et le lancement d'initiatives de façon à faciliter la mise en œuvre et l'intégration. (A/76/7, par. 36). Il compte que, dans les futurs projets de budget, des précisions seront données sur les changements structurels et autres changements connexes qu'il est proposé d'apporter, notamment les modifications concernant les rapports hiérarchiques**.

Recouvrement des coûts et partage des coûts

78. Les ressources demandées au titre du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel tiennent compte de la participation accrue aux coûts de la nouvelle Maison des Nations Unies à Dakar, dans laquelle la mission sera logée à partir de 2023. Le Secrétaire général indique également que le secrétariat de la Commission mixte Cameroun-Nigeria est installé dans les locaux du Bureau (A/77/6 (Sect. 3)/Add.4, par. 36 et 112). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la Maison des Nations Unies hébergerait 35 entités des Nations Unies et que, conformément à l'accord conclu, les coûts seraient partagés entre les entités en fonction de l'espace que chacune occuperait par rapport à la superficie totale des bureaux, 5,559 % de celle-ci étant allouée au Bureau et à la Commission mixte, qui occuperont respectivement 80 % et 20 % de leur espace commun. Le Comité s'est fait fournir des renseignements supplémentaires concernant le partage des coûts avec d'autres entités et le recouvrement des coûts (voir annexes II et III, respectivement). **Le Comité consultatif compte que des données ventilées sur le recouvrement des coûts et les ressources liées au partage des coûts seront présentées dans des tableaux distincts dans les futurs projets de budget**. On trouvera dans le rapport principal du Comité sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1) des observations supplémentaires sur le recouvrement et le partage des coûts.

Achats

79. Ayant demandé des précisions sur les difficultés auxquelles les missions faisaient face dans le domaine des achats et des chaînes d'approvisionnement, le Comité consultatif a été informé qu'il s'agissait notamment des conditions de sécurité dans le pays hôte, des politiques nationales d'importation et d'exportation, des infrastructures de transport, de la rareté des ressources locales, de la hausse de l'inflation et des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les chaînes d'approvisionnement. Il a également reçu une liste des activités d'achat menées par les missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III en 2020, 2021 et 2022. En ce qui concerne les achats locaux, régionaux et mondiaux, il a été indiqué au Comité que le Secrétariat n'assurait pas le suivi des données relatives aux achats en fonction du lieu d'origine, mais en fonction du type de contrat ou du lieu d'enregistrement des fournisseurs. Toutefois, le Secrétariat s'efforcera d'élaborer une méthode appropriée pour mettre en évidence les possibilités d'achat au niveau local. **Le Comité consultatif compte que des mesures seront prises pour favoriser l'attribution de marchés à des fournisseurs locaux et régionaux, notamment ceux issus de pays en développement ou de pays en transition**.

Coopération entre la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

80. Le Secrétaire général indique dans son rapport que l'intégration de la Mission auprès des organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui composent l'équipe de pays des Nations Unies est l'un des principes directeurs de la MANUL, selon lequel tous les acteurs des Nations Unies (la MANUL et les acteurs humanitaires et de développement des Nations Unies) doivent collaborer ensemble de manière étroite et cohérente afin de tirer le maximum de bénéfices de leurs interventions, sous la direction du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire (A/77/6 (Sect.3)/Add.4, par. 193). À sa demande de précisions, il a été répondu au Comité que le (la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) favorisait les synergies et assurait une coordination étroite entre la MANUL et les organismes, fonds et

programmes des Nations Unies dans les domaines politique et humanitaire et sur le plan des droits humains et du développement. Le (la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) supervise le Service des droits humains, de l'état de droit et de la justice transitionnelle de la MANUL, dirige l'Équipe des Nations Unies pour la gestion de la crise de la COVID-19 en Libye, pilote le projet d'évaluation du relèvement et de la consolidation de la paix récemment lancé par l'ONU, l'Union européenne et la Banque mondiale pour appuyer la transition en mettant l'accent sur les priorités en matière de relèvement, chapeaute la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, ainsi qu'un vaste plan national de développement qui contribuera à la mobilisation de ressources, et assure la coordination du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Le Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) fournit également un appui et des conseils en matière de coordination globale à tous les mécanismes interinstitutionnels et facilite et dirige la collaboration du système des Nations Unies avec les mécanismes de coordination multipartite externes. **Le Comité consultatif compte qu'à l'avenir, les projets de budget contiendront des informations plus détaillées sur la coopération entre les missions politiques spéciales et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents**.

Conséquences de la pandémie de COVID-19 et enseignements tirés

81. Au paragraphe 8 de son rapport, le Secrétaire général indique qu'on a continué de tirer parti, dans les projets de plan-programme des missions politiques spéciales pour 2023, des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie. Il est cependant supposé que les conditions opérationnelles se sont améliorées et que les activités prescrites pourront être menées à bien selon les modalités en vigueur par le passé. Toute modification apportée aux produits prévus sera conforme aux objectifs, aux stratégies et aux mandats et il en sera rendu compte dans la partie consacrée à l'exécution du programme. **Le Comité consultatif compte que les meilleures pratiques et les enseignements retenus de la pandémie continueront d'être consolidés et appliqués, selon qu'il convient, dans les missions politiques spéciales**.

Annexe I

Emplois de temporaire d'appui financés à partir du budget des missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III

Mission	*Département*	*Division/bureau*	*Titre ou fonction*	*Classe*	*Justification*	*Occupation des emplois*
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	DPPA	Division de l'Afrique de l'Ouest	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	P-5	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
			Spécialiste des questions politiques	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	DPPA	Division de l'Afrique de l'Est	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	P-5	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
		Division de l'assistance électorale	Spécialiste des affaires électorales	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
	DPO	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	Spécialiste de la gestion de programme	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
	DMSPC	Division des finances des missions	Spécialiste des finances et du budget	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	DPPA	Division de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe	Spécialiste des questions politiques	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	DPPA	Division de l'Afrique du Nord	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	P-5	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
			Spécialiste des questions politiques	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé

Mission	*Département*	*Division/bureau*	*Titre ou fonction*	*Classe*	*Justification*	*Occupation des emplois*
			Assistant(e) administratif(ve)	G	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
	DPPA	Division de l'assistance électorale	Spécialiste des affaires électorales	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
	DOS	Division des activités spéciales/Service de la planification des opérations	Spécialiste de la planification et des programmes	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	DPPA	Division des Amériques	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	P-5	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
			Spécialiste des questions politiques	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
			Assistant(e) administratif(ve)	G	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
	DPO	Bureau des affaires militaires	Spécialiste de la planification militaire	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi vacant
	DOS	Division de la logistique, Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	Logisticien(ne)	P-3	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
		Division des activités spéciales/Service de la planification des opérations	Spécialiste de la planification et des programmes	P-3	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi vacant

Mission	*Département*	*Division/bureau*	*Titre ou fonction*	*Classe*	*Justification*	*Occupation des emplois*
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	DPPA	Division du Moyen-Orient	Spécialiste des questions politiques	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
		Division des activités spéciales	Spécialiste adjoint des ressources humaines	P-2	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
	DMSPC	Division des finances des missions	Spécialiste des finances et du budget	P-3	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	DPPA	Division des Amériques	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	P-5	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
			Spécialiste des questions politiques	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
			Assistant(e) d'équipe	G	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
	DMSPC	Division des finances des missions	Assistant (budget et finances)	G	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	DPPA	Division de l'Afrique de l'Est	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	P-5	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
			Spécialiste des questions politiques	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé
			Assistant(e) administratif(ve)	G	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé

Mission	*Département*	*Division/bureau*	*Titre ou fonction*	*Classe*	*Justification*	*Occupation des emplois*
	DMSPC	Division des finances des missions	Spécialiste des finances et du budget	P-4	Aucun changement concernant le mandat ou les ressources	Emploi occupé

Abréviations : DMSPC = Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité ; DOS = Département de l'appui opérationnel ; DPO = Département des opérations de paix ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; G = agent(e) des services généraux.

Annexe II

Partage de coûts avec d'autres entités

Mission	*Domaines dans lesquels les coûts sont partagés*	*Entités avec lesquelles les coûts sont partagés*	*Montant inscrit au budget en 2023 (en dollars É.-U.)*	*Justification*
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Frais d'approvisionnement en électricité ; frais d'approvisionnement en eau ; élimination des déchets et services de fumigation ; services de jardinage ; entretien et réparation des groupes électrogènes ; entretien et réparation du portail de sécurité principal ; opérations aériennes ; autres services (en cas de besoin ou d'urgence)	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	35 028	Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture occupent le même bâtiment. L'intégralité du loyer est prise en charge par le Gouvernement sénégalais. Les domaines couverts par l'accord de partage des coûts, énumérés à gauche, concernent les services collectifs de distribution, l'entretien, les réparations et la gestion des installations du bâtiment. Les autres services comprennent notamment les services de fumigation et l'élimination des déchets.
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	Le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) fournit à la MANUSOM un appui logistique et connexe, dont le coût est compris dans le budget de cette dernière. Les divers services fournis par le BANUS comprennent la mise à disposition de bureaux et de logements, le soutien médical, le carburant, les voyages à bord des avions du BANUS suivant le nombre de places disponibles, les services de sécurité aéroportuaire et les cartes d'identité. La MANUSOM partage les coûts liés à trois avions et à deux hélicoptères avec le BANUS, selon un ratio de 30 % pour la Mission et de 70 % pour le Bureau. En ce qui concerne les moyens informatiques et les moyens de communication, la MANUSOM dispose de son propre matériel, et le BANUS fournit des équipements principaux et du matériel destiné aux utilisateurs	BANUS	–	Le BANUS est chargé de fournir un appui logistique à la MANUSOM.

Mission	*Domaines dans lesquels les coûts sont partagés*	*Entités avec lesquelles les coûts sont partagés*	*Montant inscrit au budget en 2023 (en dollars É.-U.)*	*Justification*
	finaux lorsque cela est nécessaire. Les coûts des services informatiques et services de communication communs sont partagés entre la MANUSOM et le BANUS, selon un ratio de 30 % pour la Mission et de 70 % pour le Bureau.			
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Dans le cadre d'un accord de partage des coûts, le Centre régional loue des bureaux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans les quatre capitales d'Asie centrale : Nour-Soultan, Bichkek, Douchanbé et Tachkent. L'accord de partage des coûts est fondé sur un mémorandum d'accord en vigueur entre le Centre et le PNUD.	PNUD	15 600	Services communs et location de bureaux dans les quatre lieux où le Centre régional est présent (1 administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national dans chaque lieu), le but étant d'améliorer le rapport coût-efficacité moyennant la réduction des coûts opérationnels, de rationnaliser l'utilisation des ressources partagées et de renforcer la sécurité.
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	Des accords de recouvrement des coûts ont été conclus entre le Bureau et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) dans le cadre d'un mémorandum d'accord qui couvre l'appui fourni dans des domaines tels que la gestion des biens, le carburant, les fournitures et les opérations aériennes. Un accord de recouvrement des coûts que le Bureau a conclu avec le Département de la sûreté et de la sécurité est en vigueur depuis 2011 ; il concerne la location de bureaux, les coûts liés à l'informatique et aux communications et les services de gestion des installations (services de nettoyage, maintenance du bâtiment, équipements collectifs, etc.) Le Bureau occupe des locaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) afin de faciliter les	Département de la sûreté et de la sécurité, FINUL, CESAO	108 367	Le Bureau a besoin de l'appui de la FINUL aux fins de l'administration de ses bureaux et de son personnel dans les zones où il est plus efficace de s'appuyer sur la capacité de service de la Force plutôt que de reproduire toutes les fonctions d'appui nécessaire, compte étant tenu des structures d'appui aux missions ou d'appui administratif qui existent dans le pays. Les services communs et le partage des bureaux permettent d'améliorer le rapport coût-efficacité moyennant la réduction des coûts opérationnels, de rationnaliser l'utilisation des ressources partagées et de renforcer la sécurité.

Mission	*Domaines dans lesquels les coûts sont partagés*	*Entités avec lesquelles les coûts sont partagés*	*Montant inscrit au budget en 2023 (en dollars É.-U.)*	*Justification*
	déplacements de la Coordonnatrice spéciale et de son équipe politique. Il rembourse à la CESAO les services de gestion des installations qui concernent la surface qu'occupe son personnel.			
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (sécurité locale et gestion du complexe) ; budget de sécurité fondé sur le partage des dépenses locales (Département de la sûreté et de la sécurité) ; accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Gabon [riposte commune à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)].	Équipe de pays des Nations Unies, Département de la sûreté et de la sécurité, Organisation mondiale de la Santé	45 000	Le Bureau régional est installé dans un complexe partagé avec d'autres organismes des Nations Unies. Les dépenses nécessaires pour assurer la gestion et la sécurité du complexe sont communes.
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	Les accords de partage des coûts conclus par la MANUL, qui sont utilisés en fonction des moyens disponibles et des conditions de sécurité, portent notamment sur les transports terrestres et aériens, les services de santé et les évacuations sanitaires, divers services (utilisation du réseau de radiodiffusion, services téléphoniques, visioconférence et imprimantes) et des services de sécurité (personnel et matériel). La MANUL et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies partagent des bureaux à Benghazi. La MANUL rembourse au Programme alimentaire mondial (PAM), entité signataire du bail, la partie des coûts afférents à ces bureaux qui lui revient.	PAM, PNUD, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation mondiale de la Santé, Fonds des Nations Unies pour la population, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Bureau de la coordination des affaires humanitaires	–	En 2019, compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité en Libye et sur la base d'une recommandation du Département de la sûreté et de la sécurité, la Mission a fourni des services d'hébergement et d'appui pour aider à faciliter les travaux des organismes, fonds et programmes, dans l'esprit de la devise « Unis au service de l'ONU ». Les organismes, fonds et programmes ont commencé à emménager dans leurs nouveaux locaux au premier trimestre de 2022.
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Conformément aux directives du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et	Équipe de pays des Nations Unies, Haut-Commissariat des	120 185	Il s'agit d'un service en Colombie dont les coûts sont partagés selon la force de sécurité intégrée du Département de la sûreté et de la sécurité.

Mission	*Domaines dans lesquels les coûts sont partagés*	*Entités avec lesquelles les coûts sont partagés*	*Montant inscrit au budget en 2023 (en dollars É.-U.)*	*Justification*
	aux débats tenus par l'équipe de coordination du dispositif de sécurité pour la Colombie, le budget de sécurité porte sur les activités autorisées suivantes : a) programme de sélection ; b) appui opérationnel en matière de sécurité ; c) structure de communication ; d) formation à la sécurité ; e) cellule de crise ; f) gardes ; g) soutien psychosocial ; h) besoins en véhicules.	Nations Unies aux droits de l'homme		
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	**Accord de partage des coûts conclu avec le Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen (partage de locaux à Amman et à Sanaa ; partage de locaux et logements à Aden)**			
	Locaux à Amman Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) : 75 % ; MINUAAH : 25 %	Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e)	130 868	Structure d'appui commune de la MANUAAH et du Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e).
	Locaux à Sanaa Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) : 70 % ; MINUAAH : 33 %	Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e)	211 520	Structure d'appui commune de la MANUAAH et du Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e).
	Bureaux et logements à Aden Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) : 70 % ; MINUAAH : 33 %	Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e)	361 633	Structure d'appui commune de la MANUAAH et du Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e).
	Accord de partage des coûts liés à la sécurité locale conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies pour le Département de la sûreté et de la sécurité au Yémen, en Jordanie et à Djibouti			
	Yémen	Équipe de pays des Nations Unies au Yémen	183 000	Toutes les entités des Nations Unies dans le pays sont tenues de contribuer au budget de sécurité financé selon le principe du partage des dépenses locales (Département de la sûreté et de la sécurité).
	Jordanie	Équipe de pays des Nations Unies en Jordanie	1 500	Toutes les entités des Nations Unies dans le pays sont tenues de contribuer au budget de sécurité

Mission	*Domaines dans lesquels les coûts sont partagés*	*Entités avec lesquelles les coûts sont partagés*	*Montant inscrit au budget en 2023 (en dollars É.-U.)*	*Justification*
				financé selon le principe du partage des dépenses locales (Département de la sûreté et de la sécurité).
	Djibouti	Équipe de pays des Nations Unies à Djibouti	7 500	Toutes les entités des Nations Unies dans le pays sont tenues de contribuer au budget de sécurité financé selon le principe du partage des dépenses locales (Département de la sûreté et de la sécurité).
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen [riposte commune à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)]	Équipe de pays des Nations Unies au Yémen (le bureau du PNUD au Yémen est l'organisme chef de file)	22 800	Toutes les entités des Nations Unies présentes dans le pays sont tenues de contribuer à la riposte commune à la pandémie de COVID-19.
	Accord de partage des coûts conclu avec l'Organisation internationale pour les migrations en Jordanie (riposte commune à la pandémie de COVID-19)	Équipe de pays des Nations Unies au Yémen (le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations en Jordanie est l'organisme chef de file)	4 200	Toutes les entités des Nations Unies présentes dans le pays sont tenues de contribuer à la riposte commune à la pandémie de COVID-19.
	Accord de partage des coûts conclu avec le PNUD (services de sécurité communs pour les logements au Yémen)			
	Équipe de pays des Nations Unies à Sanaa	Équipe de pays des Nations Unies à Sanaa	465 000	Toutes les entités des Nations Unies hébergées dans la résidence commune des Nations Unies à Sanaa sont tenues de contribuer aux services de sécurité communs.
	Équipe de pays des Nations Unies à Aden	Équipe de pays des Nations Unies à Aden	12 500	Toutes les entités des Nations Unies hébergées dans l'enclave des Nations Unies à Aden sont tenues de contribuer aux services de sécurité communs.
	Accord de partage des coûts conclu avec le PNUD (partage de bureaux à Djibouti)	Bureau du PNUD à Djibouti	42 000	L'idée est d'utiliser les locaux du PNUD à Djibouti de la manière la plus avantageuse possible au lieu de louer et de maintenir d'autres bureaux dans le pays.
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen (vols réguliers et spéciaux)	Équipe de pays des Nations Unies au Yémen	–	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (utilisation d'aéronefs de la MINUAAH) Les enregistrements se font selon le principe de recouvrement des coûts.

Mission	*Domaines dans lesquels les coûts sont partagés*	*Entités avec lesquelles les coûts sont partagés*	*Montant inscrit au budget en 2023 (en dollars É.-U.)*	*Justification*
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (espace récréatif à Aden)	Équipe de pays des Nations Unies à Aden	4 800	Toutes les entités des Nations Unies hébergées dans l'enclave des Nations Unies à Aden sont tenues de contribuer aux coûts de l'espace récréatif commun.
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen (infirmerie commune)	Équipe de pays des Nations Unies au Yémen	288 000	Toutes les entités des Nations Unies présentes au Yémen sont tenues de contribuer aux coûts de l'infirmerie commune.
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH)	Accord de partage des coûts liés à la sécurité locale conclu avec le Département de la sûreté et de la sécurité	Département de la sûreté et de la sécurité	65 704	Pour le compte de l'équipe de pays des Nations Unies et du BINUH, le Département de la sûreté et de la sécurité coordonne la délivrance des cartes d'identité, l'appui opérationnel, la formation à la sécurité, les communications, le centre de gestion des crises, les activités des gardes, le soutien psychologique et l'appui aux véhicules. Un montant de 65 704 dollars a été alloué au BINUH en 2022. Il en est tenu compte dans les prévisions pour 2023.
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS)	Partage de locaux à El-Fasher	PNUD	6 000	Le partage des locaux avec d'autres organismes, fonds et programmes s'explique par la nécessité de partager des bureaux en dehors de Khartoum, où la MINUATS est peu présente. L'utilisation des infrastructures et installations existantes par d'autres organismes, fonds et programmes constitue une solution rentable.
	Partage de locaux à Nyala	PNUD	72 000	
	Partage de locaux à Kadougli	Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei	22 320	
	Partage de locaux à Damazin	PAM	73 200	
	Partage de locaux à Kauda	PAM	73 200	
	Partage de locaux à Kassala	PAM	35 400	
	Clinique des Nations Unies, centre de soins spécialisé dans la COVID-19	PNUD/PAM	180 000	Toutes les entités des Nations Unies présentes au Soudan sont tenues de contribuer aux coûts des services médicaux communs et du centre de soins spécialisé dans la COVID-19.
	Partage des coûts liés à la sécurité locale et appui en matière de communication radiophonique	Département de la sûreté et de la sécurité/PAM	150 000	Le Département de la sûreté et de la sécurité assume au premier chef la responsabilité de coordonner les activités liées à la sécurité, notamment celles concernant les infrastructures de communication, le fonctionnement de la garde, la coordination des crises, l'identification et tout autre appui opérationnel relatif aux questions de sécurité. Les coûts de ces activités sont partagés avec toutes les entités, notamment la MINUATS.

Annexe III

Recettes provenant du recouvrement des coûts

		2020		2021		2022		
Mission	*Services fournis*	*Montant estimé*	*Montant effectif*	*Montant estimé*	*Montant effectif*	*Montant estimé*	*Montant effectif (janvier-juin)*	*Incidence sur la mise en œuvre des programmes*
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali : transport aérien			26 837	26 837			L'activité de recouvrement des coûts n'a aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes. Les deux missions ont signé un accord de prestation de services dans lequel sont précisées la portée et les conditions de l'accord (conditions de paiement, durée, dénonciation).
	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali : partage des bureaux			7 327	7 327	6 676	6 676	
	Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) pour le développement au Sahel : services d'appui			6 751	6 751	5 855	5 855	L'activité de recouvrement des coûts n'a aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes. L'accord de prestation de services prévoit la fourniture de services d'appui administratif au Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) pour le développement au Sahel dans les domaines suivants : administration des ressources humaines, aviation, transport terrestre, approvisionnement et informatique et communications.
	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime : partage des locaux de la cellule de liaison en Mauritanie					31 414	31 414	L'activité de recouvrement des coûts n'a aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes. L'accord de prestation de services précise clairement les conditions relatives au partage des bureaux et aux services connexes (portée, taux de paiement, durée et dénonciation).

Mission	Services fournis	2020 Montant estimé	2020 Montant effectif	2021 Montant estimé	2021 Montant effectif	2022 Montant estimé	2022 Montant effectif (janvier-juin)	Incidence sur la mise en œuvre des programmes
	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : partage des locaux à Dakar	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500		L'activité de recouvrement des coûts n'a aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes. Les deux missions (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture occupent le même bâtiment et partagent les services uniquement sur la base du recouvrement des coûts, notamment l'entretien des groupes électrogènes, les services de jardinage et les services collectifs de distribution (eau et électricité).
	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale : transport aérien			46 263	46 263			L'activité de recouvrement des coûts se limite à la fourniture d'un soutien logistique dans le domaine des opérations aériennes et n'a aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes.
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Locaux et services connexes pour le Bureau de lutte contre le terrorisme	25 000	27 556	25 000	21 527	25 000	23 284	L'activité de recouvrement des coûts n'a aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes ou l'exécution du mandat de la mission.
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Services mobiles		1 666		1 287		627	En 2019, compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité en Libye et sur la base d'une recommandation du Département de la sûreté et de la sécurité, la Mission a fourni des services d'hébergement et d'appui pour aider à faciliter les travaux des organismes, fonds et programmes, dans l'esprit de la devise « Unis au service de l'ONU ». Les organismes, fonds et programmes
	Entretien du matériel de communication		223 440		214 166		87 360	
	Frais d'administration		80 156				99 679	
	Services d'entretien des bâtiments		600		1 650			
	Services de gestion de locaux		3 360 610		4 200 566		1 341 303	
	Services de sécurité		249 603		341 048		130 235	

Mission	Services fournis	2020 Montant estimé	2020 Montant effectif	2021 Montant estimé	2021 Montant effectif	2022 Montant estimé	2022 Montant effectif (janvier-juin)	Incidence sur la mise en œuvre des programmes
	Service de transport aérien		19 357		21 864			ont commencé à emménager dans leurs nouveaux locaux au premier trimestre de 2022.
	Services médicaux		1 066		711			
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Émission de billets pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	40 000	8 640	40 000	16 480	40 000	10 000	Le 1er janvier 2019, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme ont conclu un accord de prestation de services, aux termes duquel la Mission fournit des services, sur la base du recouvrement des coûts, pour le traitement des demandes de voyage (tous types de voyage officiel confondus), conformément à la politique du Secrétariat des Nations Unies en matière de voyages, moyennant 40 dollars par voyage. Cet accord est renouvelé par périodes d'un an. Conformément à cet accord, le HCDH rembourse la Mission pour chaque demande de voyage approuvée. Les services comprennent la réservation et la confirmation des itinéraires de vol et la gestion des modifications et des annulations. Le HCDH s'engage à demander toutes les annulations et modifications dans les meilleurs délais. La Mission dispose de deux assistant(e)s chargé(e)s des voyages qui traitent toutes les demandes de voyage. La charge de travail liée au HCDH n'a aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes de la Mission.
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH)	Vols spéciaux		1 212 676		779 065		292 000	Dans un certain nombre de ses résolutions, y compris la dernière par laquelle le mandat de la MINUAAH a été renouvelé
	Vols réguliers		155 030		156 765		98 373	

Mission	Services fournis	2020 Montant estimé	2020 Montant effectif	2021 Montant estimé	2021 Montant effectif	2022 Montant estimé	2022 Montant effectif (janvier-juin)	Incidence sur la mise en œuvre des programmes
	Frais d'hébergement		211 561		63 129		26 792	[résolution 2643 (2022)], le Conseil de sécurité souligne qu'il importe d'établir une collaboration et une coordination étroites entre toutes les entités des Nations Unies présentes au Yémen, notamment le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire et l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen, la Mission et le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, afin d'éviter le chevauchement des tâches et de tirer le meilleur parti des ressources existantes. Par conséquent, la MINUAAH fournit certains services aux autres entités de l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen, y compris le Bureau de l'Envoyé spécial, selon le principe du recouvrement des coûts, notamment : a) l'utilisation des vols réguliers de la MINUAAH par le personnel des équipes de pays des Nations Unies et d'autres organisations internationales, sur la base du nombre de sièges ; b) l'utilisation des avions de la MINUAAH pour des vols spéciaux ; c) l'utilisation des locaux d'hébergement de la MINUAAH par le personnel des équipes de pays des Nations Unies pour des séjours ponctuels. L'activité de recouvrement des coûts n'a aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes de la Mission.

Mission	Services fournis	2020		2021		2022		Incidence sur la mise en œuvre des programmes
		Montant estimé	Montant effectif	Montant estimé	Montant effectif	Montant estimé	Montant effectif (janvier-juin)	
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	Vols spéciaux					9 812		Les vols spéciaux ont été demandés les jours où les moyens aériens n'étaient pas prévus pour des vols réguliers, ce qui n'a entraîné aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes.
	Transports terrestres					2 972		L'appui au transport terrestre a été fourni au moyen des capacités existantes, ce qui n'a entraîné aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes.
	Approvisionnement en carburant					7 668		L'approvisionnement en carburant s'est fait à partir du point de distribution de Khartoum au moyen des capacités existantes, ce qui n'a entraîné aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes.
	Services de protocole					3 000		La réservation du salon des dignitaires a été faite dans le cadre du contrat existant, ce qui n'a entraîné aucune incidence sur la mise en œuvre des programmes.